LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5192 - LUNDI 8 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LES ÉPREUVES DU BAC ONT COMMENCÉ, HIER

Sujets abordables pour le premier jour

Lire en page 4

Le plus vieux parti de l'opposition relance sa démarche du consensus

LE FFS PRÊCHE-T-IL DANS LE DÉSERT ?



Le FFS s'entête à vouloir mettre sur les rails son chantier de reconstruction du consensus national. Alors que pratiquement toutes les formations politiques, ainsi que des sphères proches des cercles du pouvoir ont refusé soit dans le fond, soit dans la forme cette initiative du plus vieux parti de l'opposition, le FFS veut coûte que coûte poursuivre sa démarche.

Lire en page 3

BILLE EN TÊTE

«Pays de Cocagne»

Un jour, j'ai rendu visite au grand diplomate algérien, universellement connu, Si Lakhdar El-Ibrahimi. Il était alors ministre des Affaires étrangères. Nous nous sommes rappelé des souvenirs communs surtout au Caire et à Khartoum, où il a signé pour l'Algérie le document de la création de la Banque africaine de développement, cet organisme qui a tant fait pour l'Afrique. « Que penses-tu de l'Algérie ? ». J'ai répondu : «C'est un pays …». Il ne m'a pas laissé terminer la phrase et m'a lancé : « de Cocagne ; on mange, on boit, on procrée, on habite, on devient professeur, docteur, ministre avec peu d'efforts,relativement ou pas du tout, grâce à Dieu comme le dit Ibn Khaldoun dans sa Mouqadima à la fin de chaque chapitre ».

Hachemi Larabi

PROCÈS KHALIFA

«Où sont passés les 3 milliards de dollars ?»

Lire en page 2

GENDARMERIE ET POLICE MOBILISÉES



Alerte aux psychotropes pendant le Ramadhan

Lire en page 5

ILS ÉTAIENT À BORD DE DEUX EMBARCATIONS



26 harraga arrêtés au large d'Annaba

Lire en page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROCÈS KHALIFA

«Où sont passés les 3 milliards de dollars ?»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Le procureur général a entamé, hier, son réquisitoire dans l'affaire de l'ex-golden boy et des 68 autres accusés impliqués dans le scandale financier ayant secoué l'Algérie au début des années 2000, poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres association de malfaiteurs, dilapidation de deniers, faux et usage de faux dans des documents administratifs, comptables et bancaires, abus de confiance et escroquerie.

Dans son réquisitoire le procureur général Zerg El Ras Mohamed a affirmé : «Nous sommes devant une affaire d'une banque frauduleuse qui a été créée pour voler ses clients et non pas pour apporter un plus à l'investissement du pays !». Il a indiqué que «Le parquet général de la cour de Blida a décidé de poursuivre certains en matière criminelle, lesquels ont été placés en détention provisoire, d'autres en matière correctionnelle, lesquels ont bénéficié de liberté provisoire». Zerg El Ras a souligné que lors des débats qui ont duré plus d'un mois Akli Youcef, l'un des accusés, a déclaré que «Rafik Abdelmoumene Khalifa accaparaît en 1999 de sommes importantes en milliards dans des sacs scellés en chargeant des boucs émissaires de les transporter vers des endroits inconnus !». Il a par ailleurs attesté que «Rafik Abdelmoumene Khalifa, Guelimi Djamel et Issir Idir sont les noyaux de cette association de malfaiteurs qui ont causé d'énormes préjudices, notamment financiers, non seulement aux petits déposants, mais aussi au Trésor public». Le procureur général a estimé que «Khalifa Abdelmoumene Rafik avait toutes les possibilités pour réussir, pour la simple raison qu'il était le seul qui était autorisé à produire des médicaments, dans les moments pénibles que traversait le pays». Il a indiqué à la direction de Khalifa Abdelmoumene Rafik, qui n'a pas cessé tout au long du réquisitoire de jeter des regards évasifs : «Tu n'as rien à voir avec le célèbre poète Mohamed Laid Al Khalifa qui a sacrifié sa vie au service de l'association des savants algériens et vous, vous avez passé tout votre temps dans des nuits rouges et dans des hôtels de luxe en distribuant des sommes colossales en dinars et en devises à des artistes femmes et hommes !». Le procureur ajoute : «Le principal inculpé dans cette affaire, qui a été remis par les autorités britanniques a accaparé et déboursé pas moins



de 5 milliards de dinars collectés lors du Téléthon de Bab El Oued. Ces sommes devaient être remises aux familles touchées par les intempéries du 21 novembre 2001». Le procureur a tenu à préciser que «Les factures des dépenses par Khalifa et ses complices à l'hôtel Sheraton s'élevaient à 430 millions de dinars, soit 43 milliards de centimes et 15 millions de dinars, soit 1,5 milliard de centimes, ont été déboursés à l'hôtel Sofitel !». Zerg El Ras Mohamed a dit que «Khalifa Abdelmoumene Rafik a préféré prendre la fuite au lieu d'accepter la confrontation. Il ne s'est livré de son propre gré aux autorités judiciaires algériennes mais il a été arrêté puis remis par les services britanniques, dans le cadre d'une entraide judiciaire !». Le représentant du parquet a tenu à préciser que «pas moins de 385 000 dollars ont été transférés vers une banque de Santa Monica aux Etats-Unies pour la réalisation d'un film documentaire sur l'empire Khalifa. Sauf que le projet en question n'a pas vu le jour, mais le fonds destiné pour le projet est parti en fumée !». Il n'a pas manqué de faire remarquer que «Abdelmoumene Khalifa a causé une hémorragie au sein des sociétés nationales notamment à Air Algérie, qui a subi une concurrence déloyale de la part de Khalifa Airways qui a accaparé de manière illégale des cadres et fonctionnaires de la plus ancienne compagnie !». Selon le même procureur : «Les cadres dirigeants des différentes agences bancaires qui ont servi de manière illégale l'ex-boss de KhalIfa Bank à l'image de Mir Ammar, Kechad Belaid, Toudjane Mouloud, Chachoua Badr Eddine et Ighil Meziane, sont pénalement responsables des faits qui leur sont reprochés, notamment en ce qui concerne négligences manifestes ayant conduit aux pertes de sommes d'argent considérables !». Il a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de tous les accusés pour détourner et transférer des sommes faramineuses vers l'étranger.

Le représentant du ministère public a enfin affirmé que «Guellimi Djamel a créé deux sociétés fictives, Frigoris, et Unidis, et ce après avoir transféré respectivement 12,5 milliards et 29 milliards des fonds de la caisse principale de Chéraga !»

«Un trou financier de 3 milliards de dollars»

«La banque Khalifa était gérée de façon anarchique. On ne dispose pas d'une banque avec des petites feuilles signées par son premier responsable qui donnait l'ordre à ses auxiliaires de faire sortir des sommes faramineuses. Abdelmoumene Khalifa donnait également des directives et orientations aux différents responsables des agences pour transférer des sommes colossales à l'étranger, sur appels téléphoniques», C'est ce qui ressort en effet de l'intervention de Me Meziane Ali devant le président Antar Menouar, au 29e jour du procès de Abdelmoumene Rafik Khalifa et de ses 68 complices. Me Meziane Ali, qui a plaidé en faveur de la liquidation de la banque Khalifa, a dressé un dur réquisitoire à l'encontre de Abdelmoumene Khalifa qui a causé, selon lui, «un préjudice financier global de trois milliards de dollars à Khalifa Bank, suite aux opérations frauduleuses effectuées depuis la création de ladite institution bancaire jusqu'à sa liquidation, surtout au niveau des agences d'El Harrach, des abattoirs d'Hussein Dey, de Blida, d'Oran et de la caisse principale de Chéraga.» Il a affirmé que «les responsables de ces agences recevaient des ordres verbaux de Khalifa Abdelmoumene et faisaient transférer des sommes colossales à l'étranger sans que l'on sache où partait l'argent !». A propos des 11 écritures entre sièges (EES), Me Meziane Ali a précisé en donnant des exemples tels que : « Plus de 251 000 écritures en suspens de manière globale dont 31 500 au niveau de l'agence de Chéraga et 22 000 à la caisse principale de Khalifa Bank, les écritures en suspens avoisinent 15 000 à l'agence d'El Harrach, l'agence de Blida 6 600 et enfin celle d' Hussein Dey 7000». Me Meziane a par ailleurs tenu à souligner : «pas moins de 100 milliards de dinars de comptes d'ordre non justifiés et non régularisés».

166 milliards de dettes

Il a déclaré que : «Abdelmoumene Rafik Khalifa n'a jamais laissé 97 milliards de dinars mais plutôt 97 milliards de problèmes, non seulement aux petits déposants et aux entreprises nationales suite à ses manières fallacieuses dans la gestion de toutes les filiales du groupe Khalifa». Me Meziane Ali a en outre déclaré que «Les dettes de Khalifa Bank s'élevaient à 166 milliards de dinars suite aux retraits injustifiés !». «Les dépôts des entreprises publiques ayant laissé des sommes faramineuses au sein de Khalifa banque est de l'ordre 56 milliards de dinars tandis que les sociétés privées ont laissé 2,5 milliards de dinars» a ajouté Me Meziane Ali. Dans les comptes courants, l'intervenant a tenu à préciser que : «Plus de 14 milliards de dinars déposés dans les comptes courants ont été laissés par les entreprises étatiques et plus de 12 milliards de dinars ont été laissés par le secteur privé». En ce qui concerne les sommes en devises transférées à l'étranger par le biais de Swift, le représentant du liquidateur Moncef Badsi a affirmé que «17 538 000 euros et 19 millions de dollars ont été transférés notamment en France ».Il a estimé que : «Ces sommes transférées ont été utilisées dans l'achat de plusieurs biens tels que des appartements en plein cœur de la capitale française à Paris 16e».Dans le même contexte, l'exposant de Badsi a expliqué que : «Les transferts de Khalifa Airways représentent 26% de toutes les opérations de transferts de capitaux vers l'étranger soit près de 36 milliards de dinars !». Il a clamé à l'attention du président : «Le montant global des sommes en devises transférées vers l'étranger en cinq ans est de l'ordre de 140 milliards de dinars !». Pour ce qui est des unités de dessalement de l'eau de mer, Me Meziane a enfin démenti formellement la déclaration faite par Khalifa concernant l'envoi de 67 millions de dollars vers l'Arabie Saoudite pour l'acquisition de ces sommes s'appuyant sur le témoignage des Saoudiens qui ont déclaré n'avoir reçu que 26 millions de dollars !». Il a exprimé son regret du fait que le premier rapport établi par la Banque d'Algérie concernant Khalifa Bank en 2001, n'a pas été pris en considération, ce qui aurait permis de limiter les dégâts et épargner beaucoup de déposants. Le réquisitoire du procureur général se poursuivra avec les demandes des peines contre les mis en cause aujourd'hui, puis la parole sera donnée aux avocats de la défense.**R.H**

EN VISITE À TIPASA

Ghoul : «16 nouveaux hôtels seront réceptionnés avant fin 2017»

LE MINISTRE de l'aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul multiplie ses sorties sur le terrain. Après wilaya de Blida, jeudi dernier, il a choisi Tipasa où il a effectué hier une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets et infrastructures hôteliers.

En marge de cette visite, Amar Ghoul a insisté sur la nécessité de booster les investissements dans le secteur pour répondre aux besoins nationaux en matière d'accueil. Il a indiqué que «16 nouveaux hôtels seront réceptionnés d'ici la fin 2017 dans le secteur du Tourisme, ce qui augmentera la capacité d'accueil de 6 000 lits avec la création d'emplois directs et indirects». On cite le nouveau village touristique «le Grand bleu» qui sera réceptionné d'ici la fin de l'année 2016 et qui permettra la création de 200 emplois permanents et de 120 saisonniers. Dans ce cadre Ghoul a insisté sur le service, indiquant qu'il devrait être pris en charge par des professionnels et par un personnel compétent qui excelle dans ce domaine. Il soulignera également que la «promotion de grands projets d'exploitation des potentialités et des sites touristiques importants que recèle la région pour en faire une destination privilégiée».

D'autre part cette visite, qui a coïncidé avec le début des épreuves du baccalauréat, a été l'occasion pour le ministre, accompagné du wali de la wilaya Mustafa Ayadi et des représentants locaux de la wilaya de donner, le coup d'envoi de cet examen depuis le lycée Khaled-Bousmaha, situé au centre-ville.

Ensuite le cortège s'est ébranlé vers Cherchell, à 20 km à l'ouest et a visité l'unité de tapis pour s'enquérir des conditions de travail et de production. Le ministre soulignera que « l'Algérie est en train de perdre un patrimoine culturel énorme» car sur tout le territoire national, il n'existe que quatre entreprises de tapis traditionnels.

Selon le bref historique qu'il nous a tracé, «Dar Zrabi, a été créée par des Anglaises qui ouvrirent à Cherchell un atelier de tissage de tapis vers 1908, avec l'aide d'une personne qui avait appris la technique à l'école du tapis de Tlemcen. L'histoire coloniale et la légende cherchelloise rapportent que le tapis de Cherchell a décoré les luxueuses cabines du premier paquebot géant français, «Le France».

«La politique de l'encadrement par les pouvoirs publics de l'artisanat à Tipasa s'appuie également sur la formation», indiquera Ghoul, affirmant que «le secteur a bénéficié, ces dernières années, de nombreux programmes de soutien à l'activité artisanale». Après cette halte de quelques dizaines de minutes, le ministre s'est rendu au complexe touristique «Grand bleu», à proximité du mont Chenoua, qui était une destination privilégiée pour les amateurs de farniente. Au cours de cette visite, il a inspecté les travaux de réaménagement et de réhabilitation de ce complexe touristique. On apprend sur les lieux, que le «Grand bleu», a une capacité de 788 lits, et sera livré avant la fin de 2016. «Le nombre de plages autorisées à la baignade a augmenté cette année par rapport à la saison estivale précédente. A Tipasa, 42 plages sont autorisées a la baignade» a indiqué M. Ghoul.

D'autre part, les baigneurs et les estivants se retrouvent otages d'une loi confuse qu'il faut harmoniser avec les règles mondiales de la concession. **Racha A.**

LE VIEUX PARTI DE L'OPPOSITION RELANCE SA DÉMARCHE DU CONSENSUS

Le FFS prêche-t-il dans désert?

Le FFS s'entête à vouloir mettre sur les rails son chantier de reconstruction du consensus national.



Alors que pratiquement toutes les formations politiques, ainsi que des sphères proches des cercles du pouvoir ont refusé soit dans le fond, soit dans la forme cette initiative du vieux parti de l'opposition, le FFS veut coûte que coûte poursuivre sa démarche. Après le refus presque surprenant du FLN et la volte-face de partis comme le RND ou le MPA, le FFS s'est retrouvé pratiquement à prêcher dans un désert médiatico-politique. Seul face aux autres, il semble avoir compris que sa vraie bataille aujourd'hui c'est de «tirer contre les pôles du pouvoir et une frange de l'opposition, notamment à travers sa coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique». Les deux parties sont devenues un leitmotiv dans le discours de la direction nationale du FFS. Aucun meeting, aucune déclaration, aucun discours n'est raté par le FFS pour s'attaquer aussi bien au pouvoir qu'aux forces de l'opposition. Le dernier meeting en date s'est déroulé à Ain Defla, quand Mohamed Nebbou, premier secrétaire du parti, a mis en garde contre le risque de «décomposition et d'effondrement de l'Etat», ciblant ouvertement le pouvoir et la CNLTD. Il dira que le pouvoir «poursuit la politique de fuite en avant et de bricolage politique. Il fait croire à l'existence d'institutions, à une vie politique et à une économie, mais la réalité est que les institutions sont de façade et que le pouvoir est incapable de mettre le pays à l'abri des dangers qui le guettent». Selon Nebbou, il y a absence d'une volonté politique réelle chez le régime pour mener des réformes sur le plan politique, économique et social, alors que le pays a besoin de ces réformes profondes pour sortir de sa situation délétère. Concernant la CNLTD, le responsable du FFS a critiqué une de ses revendications essentielles, celle de la création d'un organe autonome chargée de la supervision des élections, celle-là même qui conditionnera par la suite l'appel à une présidentielle anticipée. Pour le FFS, cette demande est inutile et a montré ses limites, puisque c'est les mêmes appareils «qui ont fabriqué le Président actuel ainsi que d'autres et qui fabriqueront le prochain sans aucun changement tangible pour les Algériens». Pour le FFS, il faudra reconstruire ce consensus, que cet appel soit entendu maintenant «avant qu'il ne soit trop tard». C'est l'unique solution pour ce parti, qui semble avoir retrouvé ses repères depuis que le FLN, le RND, Taj et les autres ont décliné son invitation à une conférence nationale prévue à la fin du mois de février dernier. Le refus des partis qui construisent «artificiellement» une alliance présidentielle informelle de participer à ce consensus a mis le parti devant le fait accompli. Critiqué de toutes parts, notamment en raison de son «silence complice» lors de la dernière présidentielle et surtout sa «neutralité hybride»suite à l'annonce d'un quatrième mandat de Bouteflika, le FFS s'est confiné dans un retrait politique aléatoire, face à ses ruminations, jusqu'au jour où les consultations sur la révision constitutionnelle ont été lancées par Ouyahia. Une perche qu'il saisira rapidement pour annoncer publiquement son projet de conférence nationale sur le consensus. Plus de six mois de tractations et de négociations avec une multitude de partis et des dizaines de syndicats et d'associations nationales, ainsi qu'avec des personnalités historiques ou nationales, n'ont pas abouti à un minimum d'entente. C'est dire le grand fossé qui sépare les différents acteurs politiques nationaux. Reste à savoir pourquoi le FFS peine encore à convaincre d'autres sensibilités et d'autres mouvances de la justesse de son action?

H. Rabah

LES OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE À LA RESCOUSSE DE LA MANIFESTATION ARABE ABRITÉE PAR CONSTANTINE

Mihoubi : La culture doit participer à l'essor économique du pays

APRÈS une accalmie forcée, au demeurant dictée par le dernier remaniement de l'équipe gouvernementale, Constantine renoue avec les visites ministérielles. Et, comme il fallait s'y attendre, c'est au nouveau chef du département culturel qu'est revenue la pénible tâche d'ouvrir le bal des virées officielles. Constantine vit depuis le départ de l'ex-ministère de la Culture, Mme Labidi, un «désert culturel» hormis les quelques tentatives de l'Office national de la culture et de l'information dont les membres essayent de maintenir une certaine cadence qui pourrait rappeler que la ville accueille un événement culturel de portée arabe. Azzeddine Mihoubi, en visite de travail de deux jours, a surtout profité de son passage pour rappeler les grandes lignes que son équipe a tracées pour relancer la chose culturelle au niveau national. Très actif depuis son installation à la tête du ministère de la Culture, Mihoubi n'a pas manqué l'occasion pour bousculer les chargés de la communication culturelle dont ceux du commissariat de la capitale de la culture arabe, accusés de ne pas faire suffisamment de «tapage» médiatique autour de l'événement. Il annoncera d'ailleurs qu'il mettra à profit la contribution d'opérateurs de téléphonie mobile pour la diffusion d'informations culturelles. Nonobstant la communication via les réseaux sociaux qui, selon lui, s'avère être un moyen de propagande très efficace.

Mihoubi, au cours d'une conférence de presse organisée en marge de sa visite, a affiché sa volonté de briser les obstacles qui existent entre les différents animateurs culturels en créant une organisation culturelle indépendante, critiquant au passage la politique de la gratuité de la création culturelle. L'hôte de la ville des ponts dira à ce propos que l'investissement dans la culture doit participer à l'essor économique du pays. Il précisera que son département œuvre à trouver les moyens de «faire de la culture un vecteur économique». Un objectif que le ministre voudrait réaliser à travers plusieurs activités dont l'organisation «d'une conférence nationale sur l'investissement dans la culture» à laquelle prendront part des hommes d'affaires, des institutions, des hommes de lettres et des artistes.

«Création d'une banque de textes cinématographiques»

Pour appuyer ses propos, le ministre donnera l'exemple des villes accueillant des rencontres cinématographiques qui, selon lui, contribuent à l'essor économique de leur pays. Des pays auxquels l'Algérie n'a rien à envier dans la mesure où «notre pays dispose de toutes les compétences culturelles essentielles ; il suffit juste, a-t-il ajouté, de penser à créer l'environnement adéquat».

Il annoncera dans ce contexte qu'il œuvrera prochainement à la création d'une «banque de textes cinématographiques».

Concernant la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, le ministre est apparu plutôt optimiste tout en affirmant que «le rendement s'améliore de jour en jour». S'agissant des infrastructures inachevées, Mihoubi semble vouloir prendre son temps et ne point presser les entreprises actuellement en charge de leur réalisation. Il dira à ce propos que le délai importe peu pourvu que le travail soit accompli dans les normes. Un peu plus tôt, le ministre s'est rendu à la maison de la Culture Malek-Haddad où il a pris part à l'exposition tenue en marge du festival culturel international sur la calligraphie arabe. Il a exhorté les responsables de l'enceinte culturelle à songer à aménager un espace pour mettre en exergue la pensée et les travaux du défunt Malek Haddad. Il a aussi mis l'accent sur la nécessité d'exploiter au maximum les infrastructures culturelles réalisées jusque-là. Il dira à ce propos que tous les acteurs sont appelés à travailler de concert pour faire fructifier ces acquis, appelant les responsables à investir dans les associations culturelles.

Le ministre devait par la suite présider la cérémonie commémorant «la journée nationale de l'artiste» où il procédera à des remises de prix récompensant de jeunes créateurs.

Aujourd'hui, le ministre et la délégation qui l'accompagne prendront part à une soirée dédiée à la défunte Warda. Une pléiade d'artistes arabes, dont Saber Ribaï, Wail Djessar, Houaida, montera sur la scène de la grande salle Ahmed-Bey pour commémorer le troisième anniversaire de la disparition de la diva.

Amine B.



EN RAISON DE L'ABSENCE DES TÉMOINS

Report du procès «Sonatrach I»

LE PROCÈS de l'affaire Sonatrach I, qui s'est ouvert hier au tribunal d'Alger, a été reporté pour «absence de témoin». Après l'ouverture de la séance, le juge a constaté l'absence de 29 témoins sur les 108 convoqués. Le tribunal a refusé d'accorder la liberté provisoire pour les détenus. C'est le deuxième report du procès. Quinze personnes et quatre entreprises étrangères ayant bénéficié «frauduleusement » de marchés publics, au préjudice de Sonatrach, selon le rôle de la première session criminelle 2015. Parmi les prévenus figure l'ancien PDG du groupe Sonatrach, Méziane Mohamed ainsi huit directeurs exécutifs du groupe dont Amar Zenasni, responsable du transport par pipeline et le directeur des activités «amont » Belkacem Boumediène.. Les accusés dont sept sont en détention doivent répondre des chefs d'inculpation de «commandement d'une association de malfaiteurs, passation de marchés en violation de la législation et du règlement, octroi d'avantages injustifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés». Ils sont également poursuivis pour «corruption, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et blanchiment d'argent». Selon l'arrêt de renvoi, les faits portent sur cinq marchés frauduleux d'une valeur de 1.100 milliards de centimes accordés par l'ex PDG de Sonatrach, Mohamed Méziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays. La chambre d'accusation les a inculpés pour «association de malfaiteurs», faisant ainsi basculer l'affaire de la correctionnelle vers la criminelle. La même instance a retenu les délits de «corruption, blanchiment et complicité dans dilapidation de deniers publics» à l'encontre d'une accusée, également poursuivie dans le cadre de l'affaire Sonatrach 2, qui vient d'être libérée, au même titre qu'un autre mis en cause, par le juge de la 9e chambre du pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed, en raison de l'expiration du délai de détention en matière de délit. D'autres accusés sont inculpés pour «complicité dans la passation de contrat en violation avec la réglementation des marchés publics dans le but d'octroyer des avantages injustifiés». Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron Smail DJaafar Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilèges injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires, selon l'arrêt de renvoi de l'affaire. Le groupe Sonatrach, selon toujours l'arrêt de renvoi, a conclu un marché douteux avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc liant l'Algérie à l'Italie (Sardaigne).Ces contrats ont été accordés dans le cadre du gré à gré en contrepartie d'actions acquises au profit des deux fils du patron de Sonatrach Fawzi et Réda Méziane dans le groupe Contel.

K. M.

BACCALAURÉAT POUR LES DÉTENUS

Des candidats détenus reçus à l'examen seront graciés

CERTAINS candidats en détention, qui réussiront l'examen du baccalauréat obtiendront la grâce présidentielle en juillet prochain comme à l'accoutumé afin de s'intégrer dans la société, a fait savoir hier le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune.

«Comme chaque année, certains candidats ayant obtenu leur baccalauréat seront graciés», a souligné M. Felioune lors d'une visite au centre d'examen de la prison d'El Harrach, précisant que d'autres catégories de détenus bénéficieront d'aménagement de leur peine comme les visites rapprochées. Cet établissement compte 72 inscrits dont trois candidates alors que quatre d'entre eux ne se sont pas présenté à l'examen. Le centre accueille uniquement les candidats en littérature et philosophie. Les autres épreuves sont prévues en dehors de l'institution, a expliqué M. Felioune.

Il a par ailleurs fait part de satisfaction quant à la réussite des candidats détenus dans différents examens, et non pas seulement au baccalauréat. M. Felioune a rappelé que 2.844 détenus sont inscrits aux épreuves du baccalauréat 2015 au niveau de 39 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale.

S. N.

BACCALAURÉAT 2015 À BÉJAÏA

Un taux de 6,3 % d'absents dont la majorité sont des candidats libres

LES ÉPREUVES du baccalauréat 2015 se sont déroulées dans de bonnes conditions. C'est l'impression qui s'est dégagée hier à travers les quatre coins de la wilaya. Le coup d'envoi a été donné la matinée à partir du lycée El-Houria de Béjaïa par le wali, en compagnie du directeur de l'éducation et des autorités municipales.

Les épreuves s'étaleront, faut-il le rappeler, jusqu'au 11 du mois courant et les résultats sont prévus à partir du 7 ou au plus tard le 10 juillet prochain. Le nombre d'absents est relativement important cette année. Sur les 23 299 candidats inscrits à cet examen, 1 405 étaient absents.

Le taux d'absentéisme est de 6,3 % au total, dont 0,53% sont des candidats scolarisés et 28,54% des candidats libres. «La direction de l'éducation a enregistré 99 absents sur 18 723 candidats scolarisés et 1 306 absents sur les 4 576 candidats libres», nous a-t-on indiqué.

Les candidats ont été accueillis dans les 70 centres d'examens de la wilaya dont 25 sont situés dans la daïra de Béjaïa. Parmi les 23 299 inscrits il y a 13 728 filles, 9 571 garçons et 86 candidats incarcérés dans les différentes prisons de la wilaya.

Le nombre de candidats libres est de 4 577, dont 2 197 filles et 2 380 garçons. Les épreuves du baccalauréat sont encadrées par 5 809 surveillants et 146 observateurs. Il y a lieu de rappeler que moins de la moitié des 18 562 candidats inscrits au 2014 ont décroché leur bac, soit un taux de réussite de 46,99%. Tous les services concernés (direction de l'éducation, services de sécurité, Protection civile, santé, transport, etc.) sont mobilisés pour le bon déroulement de cet examen qui ouvre les portes l'université.

N. Bensalem

LES ÉPREUVES DU BAC ONT COMMENCÉ, HIER

Sujets abordables pour le premier jour

Dure, dure sera cette semaine pour les 853 780 candidats au baccalauréat session juin 2015. Les épreuves de l'examen le plus redouté ont débuté hier à travers l'ensemble du territoire national.



Ph. Nouiel / LJI

C'est la fin de la période d'attente et de stress pour les candidats au baccalauréat. Depuis hier, et à l'issue de douze années de scolarité, les élèves de terminale s'examineront pour décrocher leur passeport de passage à l'université. Très tôt dans la matinée, les candidats au baccalauréat se sont dirigés vers les centres d'examen au niveau national. Les choses sérieuses ont commencé avec le début des épreuves, et pour les candidats tout se jouera au cours de ces quatre jours d'examen. Hier matin, à la sortie des lycées à la place du 1er Mai, les candidats commentaient les épreuves de la matinée. Aussi bien pour les filières scientifiques que littéraires. A 11h, les premiers candidats ont déjà commencé à sortir. Le sujet de littérature arabe entre les mains, ils revenaient sur les détails de la première épreuve. Pour les candidats des filières scientifiques, les épreuves ont été, dans l'ensemble, abordables. Ce pendant, une erreur dans le sujet de langue arabe a été constaté par les candidats. Il s'agi du poème a été écrit par Nezzar Qebbani, et non pas par Mahmoud Derouiche, comme mentionné sur les sujets du Bac. Une faute impardonnable pour un examen aussi important que le bac. Dès la sortie des classes, les candidats ont scanné leur sujet avec leurs téléphones pour le poster sur les réseaux sociaux et l'envoyer à leurs amis et proches. Une grave erreur qui a été vite partagé sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Commentant l'épreuve de littérature arabe, Islam, candidat en filière mathématiques techniques, et son ami Aymen on dit que « le sujet était abordable, mais le trac ne les a pas quitté un moment ». Se tenant à l'ombre, khaled et zinou ont soutenu, pour leur part, que « le premier sujet était abordable, alors que le second était un peu difficile, ce qui les a poussé à choisir le deuxième ». Contrairement aux garçons, un groupe de filles a trouvé que le premier sujet était plus difficile. Pour ce qui est des conditions de travaille dans les salles d'examen, les candidats ont été unanimes à dire qu'elles étaient acceptables. « Nous avons passé nos épreuves en toute tranquillité. Nous avons été surveillés par trois surveillants, qui nous ont aidé à nous déstresser », a assuré, une candidate. Et d'ajouter : «Nous avons bien travaillé, les sujets sont abordables, mais il faudra attendre les résultats». «Comparativement aux sujets que nous avons traités, l'examen de cette matinée (langue arabe) est vraiment facile. Je souhaite, juste, que les épreuves qui suivront seront aussi abordables», déclare une autre candidate. Toutes souriantes, une candidate nous a affirmé que les sujets proposés étaient à leur portée. «J'ai opté pour le sujet de poésie. C'est un texte que j'ai senti en plus c'est un domaine que je maîtrise», dira Amina pour justifier son choix. Se disant très confiante, sa copine a, quant à elle, planché sur le deuxième sujet. «Le sujet était abordable voire facile pour moi, en espérant que les prochaines vont être aussi abordable ».

Les candidats des filières langues étrangères et philosophie, que nous avons rencontrée auprès des deux centres d'examen d'Ibn Ennas et El Idrissi ont été départagés. Il y'en a ceux qui ont jugé l'épreuve de l'arabe très difficile et d'autres qui estiment qu'elle était plus au moins abordable. « C'était très difficile je m'attendais pas à ce que le sujet de l'arabe soit aussi difficile » a assuré un candidat rencontré devant le lycée El Idrissi. Son ami, par contre, soutient que « les deux sujets étaient abordables, mais il fallait choisir le plus facil », a-t-il déclaré. Il faut rappeler, que le coup d'envoi officiel de l'examen du baccalauréat (session juin 2015) a été donné, hier, depuis Adrar par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Lynda Louifi

DÉBUT DES ÉPREUVES DU BAC À ANNABA

Plus de 17 000 candidats

LES ÉPREUVES du baccalauréat 2015 ont débuté hier à Annaba, à l'instar de l'ensemble des régions du pays .Ce sont plus de 17 000 candidats dont 12 000 élèves scolarisés qui ont rejoint les 58 centres d'examen repartis à travers la wilaya de Annaba. Le coup d'envoi des épreuves a été donné à partir du centre d'examens Chaibi-Larbi, en présence des autorités de la wilaya et des responsables su secteur de l'éducation. 3 042 enseignants ont été mobilisés pour encadrer les épreuves, tandis que tous les moyens matériels nécessaires ont été réunis dans le but de permettre aux candidats de composer dans de bonnes conditions. L'anxiété était visible chez les parents qui ont tenu à accompagner leurs fils et filles jusqu'aux centres d'examen .C'est le cas d'une mère qui a déclaré qu'elle était là pour encourager son fils et le soutenir. Le même sentiment est partagé par d'autres parents de candidats. S'agissant de l'appréciation des sujets des premières épreuves, certains candidats approchés affirment pour la plupart qu'ils s'en sont tirés à bon compte. Les sujets étaient abordables car puisés du programme pédagogique dispensé, estime une candidate. C'est l'avis d'autres candidats qui trouvent que les sujets des premières épreuves d'arabe étaient à leur portée. «Le sujet ayant trait au poète irakien Abdelwahab al Bayati proposé au choix, était trop facile pour moi», insiste avec une mine sereine une candidate. L'espoir des responsables du secteur de l'éducation et des parents des candidats, est de voir la wilaya de Annaba décrocher une bonne moyenne au baccalauréat, dépassant celles nationale et de l'année précédente.

Nabil Chaoui

COUP D'ENVOI DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT AU LYCÉE 20-AOÛT DE TIZI OUZOU

24 284 candidats au rendez-vous dans 70 centres d'examen

LE COUP d'envoi officiel des épreuves du baccalauréat à Tizi Ouzou a été donné hier au lycée 20 août 1955 du chef-lieu de la wilaya par le wali Abdelkader Bouazegui en présence d'un représentant du ministère de l'Education nationale. Le démarrage de l'examen a eu lieu dans les meilleures conditions et tous les moyens humains et matériels ont été mis à la disposition des candidats. Le wali a rappelé à l'occasion que les différents services ont mis les bouchées doubles pour réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des épreuves. Tous les services ont également été mobilisés pour la circonstance, a-t-il poursuivi, à l'instar des services de sécurité, la Protection civile et la santé. L'objectif est donc d'assurer un encadrement efficace à travers les 70 centres d'examen retenus. M. Bouazegui a manifesté sa satisfaction de voir la détermination des candidats qui ne semblaient pas, dit-il, être affectés par le mouvement de grève qui les a touchés pendant l'année scolaire. Les séances de rattrapage ainsi que l'effort consenti par les élèves et les enseignants ont fini par sauver la situation. Le wali s'est montré optimiste quant aux résultats du baccalauréat et a déclaré être persuadé que «Tizi Ouzou restera pour longtemps, même très longtemps, première au niveau national quant aux résultats du bac vu la détermination des élèves et des responsables du secteur». Le directeur de l'éducation a tenu à signaler, pour sa part, que ses services n'ont ménagé aucun effort pour préparer ce rendez-vous important et décisif dans la vie des candidats. Il a également manifesté son optimisme quant aux résultats de la session de cette année et n'a pas caché son ambition de voir Tizi Ouzou se classer en tête et garder son titre qu'elle détient depuis déjà quelques années. Il a été rappelé également qu'une vingtaine d'établissements ouvriront leurs portes pour la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya et ce, dans le cadre de la promotion du secteur de l'éducation et de la mise en place des moyens matériels adéquats pour assurer une bonne scolarité de nos enfants. Il y a lieu de rappeler que sur les 24 284 candidats inscrits à Tizi Ouzou, 18 789 sont scolarisés, 5496 des candidats libres er 133 des détenus.

A. Drifa

GENDARMERIE ET POLICE MOBILISÉES

Alerte aux psychotropes pendant le Ramadhan

Les forces de sécurité (Gendarmerie et Sûreté nationales) multiplient les descentes dans nombre de quartiers dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes.



Ces opérations, qui ont lieu à la veille du mois sacré de ramadhan, ont pour but d'empêcher la déferlante de drogues et de psychotropes pendant le mois de jeûne, explique une source qui ajoute que «pendant le mois sacré, de nombreux jeunes remplacent les boissons alcoolisées, non commercialisées pendant ce mois, par la résine de cannabis et les psychotropes». «La demande en résine de cannabis et en psychotropes augmente pendant le mois de jeûne, d'où ces descentes policières», d'après cette source. Des milliers de psychotropes et des dizaines de kilogrammes de résine de cannabis ont été saisis, en quelques jours, dans des descentes policières dans des quartiers de plusieurs wilayas du pays, dira cette source selon laquelle des stupéfiants allaient être commercialisés pendant le mois de carême. Nombre de wilayas frontalières sont inondées de drogue et de psychotropes, notamment à la veille du mois sacré. Il y a quelques semaines, un réseau de trafic de psychotropes couvrant plusieurs wilayas de l'est et du sud-est du pays a été démantelé par les services de police judiciaire de la sûreté de daïra de Djamaa (110 km d'El-Oued), avait annoncé la sûreté de wilaya d'El-Oued. Agissant sur informations et suspectant un trafic de stupéfiants dans plusieurs quartiers de la ville de Djamaa, les policiers sont parvenus à démanteler le réseau composé de six individus, âgés entre 35 et 51 ans, qui opérait à travers plusieurs wilayas, à l'instar d'El-Oued, Ouargla, Batna, Biskra et Annaba, avait précisé cette sûreté de wilaya. Les policiers ont, dans ce coup de filet, saisi 6 657 comprimés de psychotropes et 3 véhicules touristiques utilisés par les éléments de la bande dans leurs déplacements, ainsi que plusieurs téléphones portables. La demande enregistrant une augmentation, les prix de la résine de cannabis et des psychotropes connaissent une hausse pendant le mois sacré. Le psychotrope, qui était cédé à 60 DA la pièce, est vendu à 110 DA pendant le mois sacré, dira une source policière. Très souvent, la consommation de drogues et de psychotropes est à l'origine de drames, notamment pendant le mois sacré, explique cette source. Gendarmerie et direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont mis en place, chacune de son côté, un plan pour contrecarrer les desseins des «fournisseurs» de drogues et de psychotropes pendant le mois de carême, d'après une source crédible. L'une des mesures serait de renforcer la surveillance aux frontières dans le cadre de la lutte contre la criminalité, et également la présence d'éléments de la Gendarmerie nationale et de la police dans les lieux publics, notamment pendant les soirées du mois de carême. Des dizaines de milliers de gendarmes et de policiers sont mobilisés pour cette mission, a indiqué une source bien informée. **F. S.**

ACCORD ENTRE LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LE MAE

Retrait des documents juridiques sur le net pour les expatriés

LES EXPATRIÉS algériens pourront désormais retirer leurs documents d'état civil sur internet ce qui mettra fin aux contraintes auxquelles ils faisaient face pour obtenir ces documents dont le casier judiciaire notamment pour ceux habitant loin des lieux des ambassades ou des consulats.

Pour ce faire, une convention relative au retrait du casier judiciaire et du certificat de nationalité, signés électroniquement, par la communauté résidant à l'étranger, ou des étrangers ayant résidé en Algérie, à partir des représentations diplomatiques ou consulaires, a été signée hier entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires étrangères. Le document a été paraphé en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et le ministre de la justice, Tayeb Louh. Selon le directeur général de la modernisation de la justice, Abdelhakim Akka, la nouvelle démarche vise à « simplifier les procédures pour une justice encore plus proche du citoyen » et de «permettre la dématérialisation des actes et procédures judiciaires». Elle «génère un gain appréciable en temps et en argent», a-t-il dit. La procédure facilitera à la communauté établie à l'étranger et aux étrangers ayant résidé en Algérie, l'obtention des documents en question, le traitement rapide de leurs demandes, et la possibilité, pour les administrations, de s'assurer de l'authenticité des documents, réduisant ainsi le risque d'utiliser de faux documents ou de les reproduire illégalement, selon la présentation. M. Akka a également assuré que l'application «offre les garanties de sécurité et de confidentialité des données personnelles du bénéficiaire, à travers la mise en place d'un protocole de sécurité qui empêche toute possibilité d'intrusion ». Quant aux démarches à suivre, l'orateur a expliqué qu'il suffit à l'intéressé de se présenter auprès de la représentation diplomatique ou consulaire, muni des documents requis pour la délivrance du casier judiciaire (bulletin n°3 et/ou du certificat de nationalité). S'il est de nationalité algérienne, l'intéressé doit présenter uniquement un document justifiant son identité. L'étranger doit, quant à lui, présenter un justificatif de son identité et de sa résidence en Algérie. Après enregistrement de la demande par un agent diplomate qui accède au portail électronique du ministère de la Justice, le dossier est transféré à l'étude et à l'enregistrement dans la base des données centrales de la nationalité. Ces données sont automatiquement transférées vers l'interface de la base de données de l'état civil du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le formulaire électronique du document est, par la suite, transféré automatiquement à la signature électronique par le greffier, puis le magistrat, dans le cas d'extrait du casier judiciaire et par le magistrat seulement s'il s'agit d'un certificat de nationalité. Les ministres de la Justice et des Affaires étrangères avaient souligné que l'opération allait être généralisée d'ici à la fin de l'année en cours. **S. N.**

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Découverte d'une cache d'armes dans le sud-est du pays

UNE CACHE contenant un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, trois grenades offensives et 200 litres de carburant a été découverte hier dans la localité de Debdeb, dans le sud-est du pays, par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas (4e région militaire), suite à une patrouille menée ce matin du 7 juin 2015 à 6h30 près de la localité frontalière de Debdeb, a découvert une cache contenant un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, trois grenades offensives, deux paires de jumelles et 200 litres de carburant », précise le texte. Par ailleurs, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e région militaire) ont appréhendé samedi «trois contrebandiers et saisi un fusil de chasse de calibre 12 millimètres, une paire de jumelles, une quantité de munitions, un détecteur de métaux et deux groupes électrogènes.». **S. N.**

RECTIFICATIONS DES ERREURS SUR LES ACTES D'ÉTAT CIVIL

Vers des procédures plus souples

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a fait savoir hier Alger qu'un amendement sera introduit prochainement dans les dispositions du code de l'état civil relatives aux rectifications administratives des erreurs sur les actes d'état civil. Il s'agit de rendre cette procédure de rectification plus souple pour le citoyen. Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de signature d'une convention entre son département et le ministère des Affaires étrangères, liée au retrait automatique du casier judiciaire et du certificat de nationalité à partir des représentations diplomatiques et consulaires d'Algérie à l'étranger, M. Louh a indiqué que «les dispositions relatives aux rectifications des actes erronés remontent à 1970, d'où la nécessité de les amender ». La législation en vigueur stipule que «la rectification des erreurs administratives des actes d'état civil est du seul ressort de la Cour d'Alger », ce qui constitue une contrainte pour le citoyen, estime M. Louh qui a annoncé l'installation d'une commission chargée d'examiner, dans les plus brefs délais, l'amendement des dispositions citées ci-dessus en vue d'élargir l'opération de rectification des erreurs administratives des actes d'état civil à toutes les régions du pays. Les erreurs de transcription dans les documents délivrés par les services de l'état civil sont un fardeau de plus pour le citoyen et une contrainte souvent pénible pour les rectifier, notamment lorsqu'il s'agit du dossier administratif exigé. Une lettre en plus ou en moins suffit à mettre le demandeur du document dans une situation pénalisante. De nombreux citoyens sont incapables de bénéficier d'un passeport ou d'une carte d'identité en raison des erreurs de transcription à la naissance : un prénom déformé, une date de naissance décalée, des fautes dans la traduction de données de la langue arabe à la langue française ou vice-versa. Les guichets de rectification d'état civil sont pris d'assaut. Depuis l'introduction du biométrique, les défaillances de transcription des registres, qui passaient jusqu'alors inaperçues, jaillissent au grand jour et révèlent l'étendue du drame accumulé depuis l'indépendance. En plus de déformations de transcriptions commises sur les noms et les prénoms par l'administration coloniale, ces erreurs sont souvent commises par les agents dans le registre d'état civil. Et quand l'erreur est constatée au niveau du registre d'état civil, il faut passer obligatoirement par la justice. Dans ce cas de figure, il existe deux types de rectification : d'abord, celle par simple décision écrite du procureur de la République appelée la rectification administrative. Elle touche des erreurs simples dites matérielles, qui n'altèrent pas le sens du contenu du document. Le deuxième type de rectification est appliqué par ordonnance du président du tribunal. C'est une erreur qui change complètement le contenu de l'acte concerné. Par ailleurs, l'amendement proposé par Louh sera élargi également à la signature électronique. Le ministre précisé que «cela permettra d'adresser des demandes de rectifications aux représentations diplomatiques et consulaires et fera bénéficier les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger de cette mesure qui leur évitera le déplacement ». Concernant le lancement officiel du retrait automatique du casier judiciaire (Bulletin n°3) et du certificat de nationalité à partir des représentations diplomatiques et consulaires, qui se fait en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, M. Louh a indiqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre du processus de réforme du secteur. **K. M.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : ILLIZI –DAIRA :DJANET - COMMUNE : BORDJ ELHAOUES

APC BORDJ EL HAOUES - CENTRE VILLE BEH
NEF :098433055066518

AVIS D APPEL D OFFRE NATIONAL RESTREINT N:...03.../2015

L' APC de bordj elhaoues lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

réalisation d'un réseau d'assainissement a tin gueddazen ouest – 2eme tranche

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie **02** et plus (activité principale ou secondaire hydraulique actualisée) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'APC BEH contre paiement de la **2000.00 DA** Représentant les frais de reproduction.

Les soumissionnaires doivent adresse et / ou déposer leurs offres au siège APC B E H le (21ème jour) avent 12:00 h a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppes offre Tech offre Fin L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci – dessus les seules mentions suivantes:

a le président de l'APC de bordj elhaoues

APPEL D'OFFRE Nationale restreint N° :..... /2015

Projet : réalisation d'un réseau d'assainissement a tin gueddazen ouest– 2eme tranche (A ne pas ouvrir)

l'Offre technique contient :

- cahier des charges offre technique signe et paraphe.
- Déclaration a souscrire + déclaration de probabilité signe et paraphe
- Copie de stqtu de l entreprise + Copie de modèle de déclaration de probité
- Copie conforme du registre de commerce
- Copie conforme du Matricule fiscal
- Copie conforme Certificat de qualification et de classification Légalisée catégorie **(02)** et plus activité principal ou secondaire hydraulique actualisée
- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée
- Attestation de mise à jour CNAS- CASNOS - CACOBATPH actualisée
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie originale)
- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution
- Liste du matériel avec justification
- Etat des moyens humains avec justificatifs
- Planning de réalisation.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années »2012-2013-2014 »(visés par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes).
- Attestation de dépôt légale des comptes de la société.

Offre financier contient :

- Lettre de soumission signe et paraphe
- Bordereau des prix unitaires dument rempli , daté et signé
- Devis quantitatif et estimatif dument rempli , daté et signé

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 21ème jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 15 :00H.

Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de l'APC BEH , à partir 15.00h le jour de dépôt des offres. Au cas ou il s'agirait d'une journée férié l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra .

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 645**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : JLLIZI

Commune de DJANET
NIF : 098433025069627

AVIS D APPEL D OFFRE NATIONAL RESREINT N:...003...../2015

Intitule de l'opération : Ouverture de la piste AG-EKNIE vers école OUKBA BEN NAFAA sur 1350 ml

Le président d'assemblement populaire communale de Djanet lance un avis d'appel d'offre national retreint en vue de réalise les travaux de :

Ouverture de la piste AG-EKNIE vers école OUKBA BEN NAFAA sur 1350 ml

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 04 et plus (activité principale ou secondaire travaux public) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de la commune de Djanet contre paiement de **2000.00** DA Représentant les frais de reproduction. Pendant (21 jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres auprès le service technique de la commune de Djanet

Les plis sont présentés dans deux enveloppes (Offre technique et Offre financière)

L' enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter les mentions suivantes:

Appel D'offre Nationale Restreint NR : 003 / 2015

A Mr : Le président d'assemblement populaire communale de Djanet

Soumission pour réalisation de :

Réalisation : Ouverture de la piste AG-EKNIE vers école OUKBA BEN NAFAA sur 1350 ml

A- Offre technique comporte :

1- cahier de charge (Offre technique et Offre financière) paraphé et signé.
2- la déclaration à souscrire
3- Copie du statut fondamental de l'entreprise + Copie de modèle de déclaration de probité
4-Copie conforme du registre de commerce
5-Copie conforme du Matricule fiscal
6-Copie conforme Certificat de qualification et de classification Légalisée catégorie **(01)** et plus Activité principal ou secondaire bâtiment ou aménagement urbaine.
7-Extrait de rôle de moins de trois mois apuré valable.
8- Attestation de mise à jour CNAS valable .
9- Attestation de mise à jour CASNOS valable.
10- Attestation de mise à jour CACOBATPH valable.
11- Casier judiciaire du gérant valable .
12- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution.
13- Liste du matériel avec justification.
14- Etat des moyens humains avec justificatifs.
16- Bilans annuels des trois (03) dernières années »2012-2013-2014»(visés par un commissaire Aux comptes) .
17-Attestation de dépôt légale des comptes de la société.

B-Offre financière comporte :

1- la lettre de soumission (remplie parapher et datée).
2- le bordereau des prix unitaires et dévie quantitatif et estimatif.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (03 mois + délai de préparation des offres) à partir de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres se fera le (21ème jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la resse nationale ou le BOMOP l'heur limite est 13H30.

L'ouverture des plis se fera le 21ème jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse tionale ou le BOMOP à partir 14H00.

Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de la Commune de Djanet à partir 14.00h le jour de dépôt des offres.. Au cas ou il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suivre.

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 666**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMEN

Les débats s'ouvrent aujourd'hui à l'hôtel Sheraton Club des Pins

Symbiose-Communication-Environnement organise du 08 au 09 juin 2015 à l'Hôtel Sheraton Club des Pins, Alger, sous le haut patronage de Monsieur le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, la deuxième Conférence Internationale sur l'Energie et l'Environnement.



DR

Cette conférence-exposition qui s'ouvre aujourd'hui réunira plus de 400 participants et 30 exposants autour des thèmes sur les changements climatiques, les énergies renouvelables, la gestion des déchets et écologie industrielle. De nombreux responsables tous secteurs confondus seront présents : les dirigeants et les décisionnaires de différents secteurs professionnels, les compagnies internationales et les sociétés de services, les fournisseurs de solutions, les organisations internationales, les représentants de gouvernements, les fondations, agences, instituts, centres de recherches, cabinets d'experts ainsi que les investisseurs et les organismes financiers. Selon les organisateurs, dans les décennies à venir, le secteur de l'Energie sera confronté à un ensemble de plus en plus complexe de défis étroitement imbriqués d'ordre économique, géopolitique, technologique et environnemental.
La consommation mondiale d'énergie devrait augmenter de 41 % entre 2012 et 2035, très majoritairement tirée par les pays émergents, Chine et Inde en tête ; tandis que les énergies fossiles demeureront dominantes. 95 % de la croissance de la demande de l'énergie au niveau mondial proviendrait des économies émergentes. A l'horizon 2035, les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) resteront dominantes, captant encore 81 % de parts de marché, contre 86 % en 2012. D'autre part, les énergies renouvelables progresseront rapidement, pour passer de
2 % de post de marché à 7 % en 2035. Les émissions de CO2 devraient également augmenter de 29 % d'ici 2035. Cette croissance des émissions de CO2 proviendra entièrement des pays hors-OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), les émissions en provenance de l'OCDE déclinant de 9 %.

A. T.

TRÉSOR DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Les fonctionnaires de nouveau en grève

LES FONCTIONNAIRES du trésor de la wilaya de Tizi Ouzou sont de nouveau en grève. A vrai dire, ils sont aujourd'hui à leur neuvième jour de grève.
Et cette fois-ci encore, ces fonctionnaires des finances sont victimes de promesses non tenues par leur tutelle, d'où leur débrayage pour une durée « illimitée ». Selon une source syndicale des fonctionnaires du trésor, non seulement la promesse de leur augmentation de salaire et l'octroi d'une prime qui a leur a été faite – raison d'ailleurs de la reprise du travail après plusieurs jours d'inertie des services du trésor – n'a été, encore une fois, que du vent, mais des sanctions ont été décidées contre eux dont la retenue sur salaire. Selon notre interlocuteur, la directrice du trésor de la wilaya, Mme Ikhlef, leur a signifié qu'une ponction de quatre jours sur le salaire du mois d'avril et une autre de huit jours concernant le salaire du mois de mai seront opérées. «Et c'est par humanisme que j'ai décidé de ne pas vous faire de retenue sur le salaire de ce mois de juin qui coïncide avec le ramadhan», aurait déclaré la directrice du trésor aux grévistes qui n'en croyaient pas leurs oreilles, selon le représentant du syndicat des travailleurs qui a ajouté qu'«il n'existe aucune loi autorisant la décision de notre directrice». Notre interlocuteur s'est interrogé dès lors sur le fait qu'aucune retenue sur les salaires des anciennes périodes touchées pourtant, rappelons-le, par des grèves cycliques n'a été faite. Notons enfin que que les grévistes ne comptent pas en rester-là. « Une chose est certaine, nous confie-t-on, nous ne baisserons pas les bras ! » **S. T.**

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'EL-OUED
Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article le 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marché publics, la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre restreint N° 14/2015 concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suite :

projet	Entreprise	Montant (TTC)	notes	Délais	Matricule fiscale	Critère de choix
réalisation de l'aménagement urbain au cité 90 Logement commune d'el oued .	SAID ABDEL HAMID	24..494.407,90DA	55.77	80 JOURS	197839010327330	Moins disant C.C.CH

et Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marché publics tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recour auprès de la commission de la wilaya des marché dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public .en plus est conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marché publics les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compté du premier jour de la publication de l' attribution provisoire du marché .

Le Jeune Indépendant du 08/06/2015 / ANEP N° 329 598

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
NIF: 090765950800000

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément au décret présidentiel n :10/236 de 07/10/2010 modifié et complété notamment les articles 49et 114 ; Portant réglementation des marches publics .

- Suite à l'avis d'appel d'offre national restreint paru en date du : 06/04/2015 dans les quotidiens nationaux : الشهاب / LE JEUNE INDEPENDANT + BOMOP

REALISATION TABLEAUX ELECTRONIQUES POUR ORIENTATION ET INFORMATION ET INFORMATION ET SIGNLISATION DE LA COMUNE DE OULED YAICH

- Suite à la réunion d'analyse financière du04/06/2015 le président de la commune de ouled yaich informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit:

l'entreprise + NIF	Opération	Note offre technique /100	Montant et délai	critères
SARL EPLEC 000609080563091	MISATION TABLEAUX ELECTRONIQUES POUR ORIENTATION ET INFORMATION ET INFORMATION ET SIGNLISATION DE LA COMUNE DE OULED YAICH	95	29.390.400.00DA 04mois	-Offre moin disante

*conformément a l'article 125 du décret présidentiel 236/2010 modifie complete les entreprises soumissionnaires peuvent au siège de la commune bureau des marches pour prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière dans un délai de trois 03 jours a compter du 1 avis de publication de lavis d'attribution par journaux quotidiens.

*En outre les entreprises soumissionnaires peuvent introduire les 10 jours a compter du 1er avis d'affichage d'attribution provisoire auprès de la commission communal des marches .(ART114) du décret- sus vise.

Le Jeune Indépendant du 08/06/2015 / ANEP N° 329 722

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdès
Direction de la formation professionnelle.
Cité administrative - Wilaya de Boumerdès
Identification fiscale : 00035 010 840 878

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03 / 2015

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **la Réalisation d'un bureau d'accueil, centre de ressources, chauffage central, atelier, poste transformateur, loge de garde et aménagement extérieur à l'institut d'enseignement professionnel « IEP » de Boumeres**

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité principale catégorie 3 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation professionnelle (2ème étage, service technique, bureau des marchés N° 21, cité administrative Wilaya de Boumerdes.

Le dossier de soumission doit être constitué de deux (02) offres distinctes :

Offre Technique : doit contenir les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint dument renseigné, datée et signée par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges renseigné, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire.
- Une copie du certificat de qualification 3 et plus (activité principale Bâtiment).
- Une copie de l'extrait de registre du commerce.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2012, 2013 et 2014) visés par les services des impôts.
- Les attestations des organismes de la sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2013 délirée par CNRC (antenne locale) pour les personnes morales.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- La liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (diplômes pour l'encadrement, cartes grises et factures d'achat pour le matériel ou contrats de location notariés).

● Attestation de bonne exécution valorisées et signées par les maitres d'ouvrage
● Déclaration de probité selon modèle ci-joint dument renseigné, datée, signé par le soumissionnaire
● Extrait de rôle apuré ou échéancier.

- Les références bancaires (RIB).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).

Offre Financière : doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint dument renseigné, daté et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.

Les deux offres susmentionnées technique et financière, doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes fermées et cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes portant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offre national restreint N° 03 / 2015
Projet : Réalisation d'un bureau d'accueil, centre de ressources, chauffage central, atelier, poste transformateur, loge de garde et aménagement extérieur à l'institut d'enseignement professionnel « IEP » de Boumeres.

Les soumissionnaires présenteront un (01) exemplaire de l'offre

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé aux 21ème jours à compter de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux avant 10h30.

La date d'ouverture des plis est le jour de dépôt des offres à 11h00 au niveau du siège le la Direction de la Formation Professionnelle de Boumerdes.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres, et ce à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 649**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
TIZI-OUZOU
Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
- NIF : 001215004877603
- NIS : 099.115.019.240.819
- Code d'activité : 858

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 06/2015

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou dont le siège social est Avenue ABANE Ramdane wilaya de Tizi-Ouzou, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour la réalisation des travaux restant à réaliser en ***TCE avec ou sans VRD (avec ou sans commerces)*** *des* ***210*** *logements à travers la wilaya répartis comme suit :*

1) RAR des 40 logts à TIZI-GHENIFF prog RPHP 2009
2) RAR des 48 / 85 logts à TIZI-OUZOU « Oued Falli » prog 1999
3) RAR des 30 logts à AIT YAHIA MOUSSA prog RPHP 2007
4) RAR des 36/ 76 logts à DRAA EL MIZAN prog RPHP 2008
5) RAR des 40 logts à MEKLA prog PQN 2005-2009 T.A 2005
6) RAR des 16 logts à M'KIRA prog 1998.

Les entreprises et les groupements d'entreprises dont le chef de file possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 1 ou plus dans le domaine du bâtiment (comme activité principale ou secondaire) peuvent retirer les cahiers des charges pour un ou plusieurs projets et soumissionner pour un ou plusieurs lots auprès de la Direction de l'office de promotion et de Gestion immobilière de Tizi-Ouzou ***sis Avenue ABANE Ramdane BP n° 84 à Tizi-Ouzou*** *contre paiement de* ***2000,00 DA*** *non remboursables.*

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux(02) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

- Une enveloppe contenant « l'offre financière » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 08 pages 11 et 12 des instructions aux soumissionnaires édictées dans le cahier des charges.
Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A
Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
(Soumission à ne pas ouvrir)
Avis d'appel d'offre national ouvert n° 06/2015
Portant réalisation des travaux restant à réaliser en lots TCE avec ou sans VRD (avec ou sans commerces)

du projet deslogements sociaux àProgramme.....

La durée de préparation des offres est de 21 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP.

La durée de validité des offres est de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

La date de dépôt des offres est fixée au (21) jours à (11h00), à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 11h30 mn, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 618**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
NIF : 411024000009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 20/2015

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés Publics.

✓ Concernant l'avis d'appel d'offre N° 16/2015 en date du 26/04/2015 relatif au :
✓ **Projet : Réalisation d'un établissement pénitentiaire 1000 détenus à Blida.**

Suite à la commission d'ouverture des plis technique et financière N° 24/2015 en date du 17/05/2015.
Suite à la commission d'évaluation des offres financières N° 22/2015 en date du 28/05/2015.
La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Blida informe l'attribution provisoire du marché suivant :

Projet	Entreprise	Numéro identification fiscale NIF	Montant	Délais
Lot N° 16 : faux plafonds en PVC ininflammable et pose d'une clôture haute sécurité.	DJIMANE ELHADI	196744150033531	47 205 990,00	10 Mois

- les soumissionnaires intéressés à prendre Connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invité de se rapprocher au niveau des services de la DEP de Blida au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.
- le délai de recours et fixé à 10 jours à compter de la 1ère parution du présent avis sur les quotidiens Nationaux et au BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 717**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
Direction De l'Urbanisme De L'architecture Et De La Construction
De La Wilaya De Blida
Avenue Des Martyrs Ouled Yaich W.Blida
NIF : 00130907903224 8

Réf : 1214 /SC/DUAC/2015

MISE EN DEMEURE
N°02

Objet : *A/S Travaux d'Amélioration Urbaine Hai Sahraoui l'Arbaa Wilaya de Blida*
Lot (01) : Voirie.

- *Vu le marché* ***N°18/DUAC/2015*** *du* ***26/05/2015*** *portant la réalisation des travaux d'Amélioration Urbaine Hai Sahraoui l'Arbaa Wilaya de Blida, Lot (01) : Voirie.*
- *Vu l'ordre de service* ***N°29/2015*** *du* ***26/05/2015*** *portant démarrage des travaux objets du marché sus cité.*
- *Vu la mise en demeure N°01 publiée dans les journaux : المحور اليومي en date du 03/06/2015, et* ***La Tribune*** *en date du 04/06/2015.*
- *Vu l'absence de l'entreprise pour la signature de l'ODS.*
- *L'entreprise* ***MOKHTARI Youcef*** *dont le numéro du NIF est* ***197442230037824*** *représenté par* ***Mr MOKHTARI Youcef****, sise à rue Souidani Boudjemaa Kolea Wilya de Tipaza, est mise en demeure de vous rapprocher au près de mes services pour la signature de l'ODS et de démarrer les travaux sur site dans un délai de (48) heures à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.*
- *Faute de quoi une résiliation unilatérale et au tort sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.*

Le Jeune Indépendant **du 08/06/2015 / ANEP N° 329 679**

DÉBUT DU SOMMET DU G7 EN ALLEMAGNE

La crise ukrainienne et la dette grecque au menu

Berlin, Washington et Bruxelles ont martelé hier leur fermeté face à Moscou dans le conflit ukrainien qui s'est invité au sommet du G7 en Allemagne, tout comme le renflouement de la Grèce sur lequel les négociations piétinent.



En compagnie de la chancelière allemande Angela Merkel dans le village bavarois de Krün, le président américain Barack Obama a insisté sur la force du lien germano-américain et la nécessité de faire face à l'«agression» russe dans l'est de l'Ukraine. Un message clair à l'attention du président russe Vladimir Poutine, exclu du cercle des principales puissances industrielles depuis l'annexion par son pays de la Crimée en mars 2014.

La cérémonie entourée de folklore, sous un beau soleil et sur fond de sommets alpins enneigés, avait été précédée par un entretien bilatéral des deux dirigeants.

Ils sont tombés d'accord sur un maintien des sanctions tant que la Russie ne respectera pas complètement les accords de Minsk et la souveraineté de l'Ukraine, a indiqué plus tard la Maison Blanche. Les accords de Minsk conclus en février entre les différentes parties prévoient un cessez-le-feu, régulièrement violé.

Sur le terrain, dans l'est de l'Ukraine qui a vu ces derniers jours une nouvelle flambée de violence, la situation restait «tendue» hier, selon l'armée ukrainienne.

Un porte-parole militaire a fait état hier de vols de drones et de tirs de lance-roquettes, à mi-chemin entre le fief rebelle de Donetsk et Marioupol, dernière grande ville dans la zone du conflit sous contrôle du gouvernement ukrainien. Huit soldats ukrainiens ont été blessés au cours des dernières 24 heures, selon lui.

Les autorités séparatistes ont pour leur part recensé deux civils blessés à Donetsk dans des bombardements attribués à l'armée ukrainienne.

En Bavière la chancelière allemande a accueilli en début d'après-midi le reste de ses invités de marque : le président français François Hollande, le Premier ministre britannique David Cameron, le président du Conseil italien Matteo Renzi, le Premier ministre japonais Shinzo Abe et son homologue canadien Stephen Harper, pour le sommet proprement dit au château d'Elmau, un hôtel de grand luxe.

A Krün, Barack Obama a aussi évoqué la nécessité pour les partenaires du G7 de se pencher sur les moyens de «maintenir une Union européenne forte et prospère», dans une allusion à peine voilée à la crise grecque.

Egalement présent, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, a appelé Athènes à présenter rapidement de nouvelles propositions de réformes. «Evidemment il y a une date limite», a-t-il dit à l'attention de son «ami» Alexis Tsipras, le Premier ministre grec.

La Grèce négocie depuis des mois avec la Commission européenne, le FMI et la BCE, qui lui réclament des réformes structurelles en échange de milliards d'euros d'aides financières. Propositions grecques et contre-propositions des institutions ont été échangées ces derniers jours, Jean-Claude Juncker lui-même se mettant à la manœuvre pour faire avancer les choses alors que les caisses de la Grèce sont vides et que le pays fait face à des échéances de remboursement pressantes. Athènes doit 1,6 milliard d'euros au FMI ce mois-ci, et compte sur des versements de 7,2 milliards d'euros de ses partenaires pour les honorer.

Alexis Tsipras a rejeté les propositions des institutions, notamment de coupes dans les retraites et de flexibilisation du marché du travail, les jugeant «absurdes». Hier, son ministre des Finances Yanis Varoufakis les a jugées «limite insultantes». Jean-Claude Juncker, qui veut saisir l'occasion d'un sommet UE-Amérique Latine à Bruxelles la semaine prochaine pour parler à nouveau avec Alexis Tsipras, a fait part de sa «déception» devant les réactions grecques.

Les Etats-Unis appellent instamment les Européens à ne pas prendre inconsidérément le risque d'un «Grexit», une sortie de la Grèce de la zone euro. Une autre actrice clé du dossier, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, sera au château d'Elmau aujourd'hui.

M. K. et agences

LES HOUTHIS AVAIENT TIRÉ UN SCUD SUR L'ARABIE SAOUDITE

45 morts dans un raid un QG militaire à Sanaa

LA COALITION arabe sous commandement saoudien a intensifié ses raids hier au Yémen, visant un QG militaire aux mains des Houthis dans la capitale Sanaa en faisant au moins 45 morts, malgré l'approche de pourparlers de paix le 14 juin. Parmi les morts figurent 20 civils, victimes d'explosions collatérales.

L'Arabie saoudite, qui avait intercepté en vol samedi un missile Scud tiré vers son territoire par des Houthis, le premier en dix semaines d'agression saoudienne, a bombardé le siège du Commandement général de l'armée, au cœur de la capitale. Au moins quatre frappes aériennes ont visé le site, contrôlé par les Houthis et leurs alliés, des militaires restés fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh. Ces raids ont provoqué des explosions qui ont endommagé des maisons voisines et poussé des familles à fuir le quartier.

«Au moins 20 civils et 25 soldats et officiers ont été tués» dans ces frappes, a déclaré une source médicale, un bilan proche des 44 morts annoncé par les Houthis.

La veille, les Houthis et leurs alliés avaient tiré un missile Scud contre le sud du royaume saoudien, le premier annoncé publiquement depuis le déclenchement le 26 mars de l'agression aérienne contre le Yémen.

La rébellion a accepté vendredi de participer, avec le gouvernement yéménite en exil à Ryad, à des pourparlers initiés par l'ONU, pour tenter de mettre fin au conflit.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a confirmé samedi que ces pourparlers auraient lieu à partir du 14 juin à Genève. Il a réitéré son «appel urgent à toutes les parties au Yémen à engager des consultations de bonne foi et sans conditions préalables».

Le porte-parole des Houthis, Mohammed Abdessalam, a réaffirmé hier que son groupe irait à Genève «sans conditions préalables», ajoutant que cette position avait été notifiée à l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, lors d'une rencontre samedi à Mascate.

Une délégation des Houthis, qui se trouvait depuis plusieurs jours à Mascate où elle a eu des contacts diplomatiques avec les Etats-Unis, s'est rendue samedi soir à Moscou à l'invitation du ministère russe des Affaires étrangères, selon l'agence yéménite Saba.

Sur le terrain, les frappes se sont cependant intensifiées et les combats continuent de faire rage dans le sud.

R. I.

SYRIE

L'armée arabe syrienne repousse DAESH à Hassaké

L'ARMÉE syrienne a annoncé hier avoir repoussé une offensive majeure des combattants du groupe terroriste l'Etat islamique (EI) contre Hassaké, dans le nord-est de la Syrie. Elle a également affirmé avoir chassé l'ennemi d'installations stratégiques en bordure sud de la ville. Les terroristes, installés plus au sud dans la ville de Chadadi, ont lancé plusieurs assauts sur Hassaké au cours de la semaine écoulée à l'aide d'une douzaine de camions piégés précipités par des kamikazes contre les postes de contrôle de l'armée.

BANDE DE GAZA

Un groupe djihadiste revendique le tir de roquette sur Israël



UN GROUPE djihadiste a revendiqué hier un tir de roquette à partir de la bande de Gaza qui a atteint samedi soir le sud d'Israël sans faire de victime. Les «Partisans de l'Etat islamique à Jérusalem» est considéré comme un groupuscule qui appartiendrait au mouvement salafiste gazaouie et qui tenterait d'obtenir l'adoubement du groupe terroriste Etat islamique et se servirait entretemps de son label. Mais il n'existerait pas pour l'instant de lien organique entre les deux organisations. Ce groupe a de nouveau justifié son tir de roquette en expliquant qu'il s'agissait d'un «cadeau à nos frères emprisonnés dans les prisons israéliennes et du Hamas».

MÉDITERRANÉE

Des bateaux européens au secours d'embarcations de migrants

DES BATEAUX britanniques, suédois, espagnols et italiens naviguaient en direction d'une dizaine d'embarcations chargées de migrants qui ont lancé hier des appels de détresse, a annoncé la garde-côte italienne, après le sauvetage la veille de milliers d'autres candidats à l'exil. Le ministère britannique de la Défense avait annoncé plus tôt que le HMS Bulwark s'était portée au secours d'au moins 500 migrants en Méditerranée. Quatre bateaux en détresse ont été repérés par un hélicoptère de la Royal Navy.

DIXIT

«La participation est élevée, c'est un bon signe pour la démocratie, la Turquie montre des signes de stabilité et de confiance».
Recep Tayyip Erdogan, le président turc, à propos des élections législatives dans son pays.

«Nous avons vécu une campagne parfaitement inégale. J'espère que ces élections permettront d'élargir la démocratie et notre liberté».
Kemal Kiliçdaroglu, le chef du CHP, un parti d'opposition turc.

«J'ai voté pour le HDP parce que c'est un parti dynamique capable d'apporter un réel changement».
Hazal Öztürk, 19 ans, qui votait pour la première fois à Istanbul.

Aminazoune@yahoo.fr

LES DIFFÉRENTS COMPOSÉS DU SANG

Le sang contient entre 4 et 6 millions de globules rouges par ml

LE SANG est composé de cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes) en suspension dans le plasma. L'ensemble est contenu dans les vaisseaux sanguins. Le volume total du sang d'un adulte humain est de 5 litres. Les cellules en suspension représentent 45% du volume total, ce qui correspond à l'hématocrite. Tous les éléments figurés du sang (cellules du sang) sont fabriqués chez l'adulte au niveau des cellules souches de la moelle osseuse. Ce phénomène de fabrication des cellules sanguines est appelé «hématopoïèse». Le plasma représente 55% du volume sanguin. Il s'agit de la partie liquide du sang. Il est formé d'eau (95%), de sels minéraux, de sucres, d'hormones, de protéines diverses telles les anticorps, l'albumine et les facteurs de coagulation. Il assure le transport des autres composants du sang et livre à nos cellules les nutriments (aliments digérés) qu'il a récoltés sur son passage au niveau de l'intestin. Les globules rouges (ou hématies) représentent les cellules les plus nombreuses du sang. Elles transportent l'oxygène (O2) pour assurer la respiration cellulaire et se chargent de gaz carbonique (CO2) au retour. Elles donnent sa couleur rouge au sang. Les globules rouges sont souples comme un disque en caoutchouc et peuvent se plier en deux pour se faufiler dans les moindres recoins de l'organisme. Un globule rouge vit environ 120 jours. Dépourvues de noyau, ces cellules ne peuvent pas se multiplier. Elles prennent naissance dans la moelle osseuse rouge qui en fabrique 250 milliards par jour. Environ 2 millions sont détruits chaque seconde, et autant sont fabriqués, en fonction de l'activité physique et donc du besoin de l'organisme en oxygène. Le sang contient entre 4 et 6 millions de globules rouges par millilitre. Le cycle de vie des hématies commence dans la moelle osseuse rouge et se termine dans le foie et la rate. Les globules blancs (leucocytes) quant à eux, ils protègent notre corps des agressions des microbes (virus, parasites, bactéries, allergènes…). Ils sont 1000 fois moins nombreux que les globules rouges. En cas de maladie, ils prolifèrent (se multiplient). Chacun est doté d'un noyau. Certains sont fabriqués dans la moelle osseuse rouge, et d'autres dans les ganglions lymphatiques. Le sang contient 6 000 à 8 000 globules blancs par millilitre de sang. On distingue trois catégories de globules blancs : les polynucléaires (40 à 80% des leucocytes), les monocytes (2 à 10% des leucocytes) et les lymphocytes (20 à 40% des leucocytes). Quant aux plaquettes (thrombocytes), elles évitent les hémorragies (saignements) en formant un caillot sur un vaisseau blessé, ce qui ferme la brèche : c'est la coagulation, une sorte de bouchon qui colmate la lésion. Le sang lui-même se modifie et prend l'aspect d'une gelée. Les plaquettes déclenchent des réactions chimiques qui permettent la formation d'un réseau de fibres : la fibrine. Elles sont également fabriquées dans la moelle osseuse (200 000 à 400 000 par millilitre de sang). Chaque jour, l'organisme en fabrique près de 500 milliards. Elles ont une durée de vie d'une dizaine de jours et sont fabriquées dans la moelle osseuse rouge. Lors d'une transfusion, on n'apporte que les globules rouges ou les plaquettes.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG 2015

«Merci de me sauver la vie», est le thème de cette année

Chaque année, le 14 juin, les pays du monde entier célèbrent la Journée mondiale du donneur de sang. Cette année cette campagne est placée sous le thème «Merci de me sauver la vie».

Cette campagne qui vise à remercier les donneurs de sang qui sauvent des vies tous les jours grâce à leurs dons a pour objectif est également d'encourager davantage de personnes dans le monde à donner leur sang volontairement et régulièrement avec le slogan: «Donnez librement, donnez souvent. Le don de sang, ça compte.»

La campagne mettra en lumière les histoires de personnes dont les vies ont été sauvées grâce au don de sang, ce qui permettra de motiver les donneurs réguliers à continuer à donner leur sang et les personnes en bonne santé qui ne l'ont jamais fait, en particulier les jeunes, à commencer à le faire.

Il pourra s'agir d'événements commémoratifs, de réunions, de la publication/diffusion d'articles pertinents dans les médias, de conférences scientifiques, de la publication d'articles dans des revues scientifiques nationales, régionales et internationales, ou d'autres activités qui contribuent à promouvoir le thème de la Journée mondiale du donneur de sang (JMDS) de cette année. Les objectifs de cette campagne sont en premier lieu remercier les donneurs de sang pour leurs dons qui sauvent des vies, promouvoir le don de sang régulier, volontaire et non rémunéré, sensibiliser davantage le grand public au besoin de donner régulièrement son sang en raison de la faible durée de conservation des constituants du sang et à encourager les donneurs existants et potentiels à donner à intervalles réguliers.

Elle vise également et surtout à attirer l'attention sur la santé des donneurs et la qualité des soins qui leur sont apportés, car ce sont des facteurs incontournables pour susciter leur adhésion et leur volonté de donner régulièrement et persuader les ministères de la santé qu'il convient de témoigner de la reconnaissance aux donneurs réguliers, volontaires et non rémunérés, et de fournir les ressources adéquates afin de prodiguer des soins de qualité aux donneurs.



PAYS HÔTE DES MANIFESTATIONS DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG: LA CHINE

Le pays hôte de la Journée mondiale du donneur de sang 2015 est la Chine par l'intermédiaire de son centre de transfusion de Shanghai, le Shanghai Blood Centre (SBC), qui est également le centre collaborateur de l'OMS pour les services de transfusion sanguine. Cette manifestation vise à sensibiliser à la nécessité de donner son sang régulièrement pour garantir la qualité, la sécurité et la disponibilité de sang et de produits sanguins pour les patients qui en ont besoin. La transfusion de sang et de produits sanguins aide à sauver des millions de vies chaque année. Elle peut permettre de rallonger la vie de patients souffrant de maladies mortelles et d'améliorer leur qualité de vie, et est utilisée lors d'actes médicaux et chirurgicaux complexes. Elle joue également un rôle essentiel et salvateur pour la santé de la mère et de l'enfant ainsi que lors des catastrophes naturelles et causées par l'homme. Toutefois, dans de nombreux pays, la demande est supérieure à l'offre et les services de transfusion sanguine sont confrontés à la nécessité de trouver suffisamment de sang tout en en assurant la qualité et la sécurité. Un approvisionnement suffisant ne peut être garanti qu'à travers des dons de sang réguliers par des donneurs volontaires non rémunérés. L'objectif de l'OMS est que tous les pays parviennent à s'approvisionner exclusivement auprès de donneurs de sang volontaires non rémunérés d'ici 2020. À l'heure actuelle, à peine 62 pays disposent d'approvisionnements en sang reposant presque totalement sur des dons de sang volontaires non rémunérés, 40 pays étant encore tributaires de donneurs familiaux voire de donneurs rémunérés.

A. A.

UN SITE INTERNET POUR LES DONNEURS DE SANG

UN JEUNE ÉTUDIANT spécialisé en sciences de la nature et de la vie, Abdellah Derdour a créé le premier site Web en Algérie qui rassemble les donneurs du sang des quatre coins du pays. Ce site Web sert de base de données regroupant les informations des donneurs du sang algériens, baptisé par son créateur « La banque algérienne du sang »

Depuis son lancement, « la banque algérienne du sang» a pu rassembler plud de 2000 donneurs. Pour devenir adhérent, il suffit d'accéder au site et de s'inscrire facilement. Même chose pour les personnes qui sont à la recherche de sang. Le site est organisé d'une façon claire et simple. Pour trouver un donneur, il suffit de préciser seulement la wilaya et le groupe sanguin. Une liste de tous les donneurs qui répondent à la recherche apparaîtra avec leurs coordonnées.

RENDEZ- VOUS SCIENTIFIQUE

-L'échographie du cœur fœtal en débat les 12 et 13 juin à l'hôtel mercure

L'association nationale des gynécologues obstétriciens libéraux en collaboration avec les laboratoires pierre Fabre organise les 12 et 13 juin à l'hôtel mercure une formation au profit des médecins ayant pour thème «l'échographie du cœur fœtal».

- 4èmes Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba

- XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger

- 2ème Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

- 7ème rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

6e FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Femmes de Constantine honorées



Ouverte ce samedi 6 juin, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le thème «Constantine : Essence créatif», la sixième édition du Festival national de la création féminine mettra à l'honneur les femmes constantinoises.

Cette nouvelle édition est dédiée au patrimoine immatériel de Constantine, son ouverture sera marquée par la présence du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi. Elle a débuté par l'inauguration d'une exposition inhérente à différents arts et métiers artistiques de la région constantinoise. Parmi les artisanes prenant part à cette exposition, Chafika Bendali Hacine, artiste peintre et créatrice de bijoux, Seradj Akila qui met en relief la guendoura constantinoise, Ferguani, Chamia Mekhzer, unique femme à Constantine qui fabrique la dinanderie et Bensegni Ouarda qui met à l'honneur différents ustensiles traditionnels comme el kattar (distillation traditionnelle), el hammas (torréfaction) et el chakf (cuisine traditionnelle). Une autre exposition consacrée aux artisanes ayant pris part à la précédente édition parmi celles qui se sont distinguées par leur créations dans différents métiers d'art, à l'instar de Nerdjes Bouaza Abid de Tlemcen (art culinaire), Aicha Laib de Tissemssilt (vannerie) et Houria Itim d'El Kala (corail). Une exposition Arts plastiques est également inaugurée durant cette manifestation avec à l'affiche une quarantaine de toiles signées par près de 16 artistes femmes dont Louiza Terki, Farida Aberkane et Salima Haderbache. La manifestation verra la distinction de deux imminentes artistes constantinoises, en l'occurrence Thouriya Bendris, interprète de malouf et Leila Beghli, artiste peintre. Des tables rondes sur l'histoire des vêtements traditionnels constantinois, des communications sur l'art de la distillation traditionnelle de l'eau de rose, el taqtir, la musique hadra, l'art culinaire et la littérature et musique constantinoises seront organisées en marge de cette sixième édition du Festival national de la création féminine qui durera jusqu'au 13 juin en cours. Au programme également des ateliers de formation dans la distillation traditionnelle, la dinanderie, la mosaïque, la couture, la broderie traditionnelle et autres. **M. R.**

AU PROGRAMME

Journée de l'artiste. Aujourd'hui, lundi 8 juin. 17h30. Hommage à Thouraya, artiste de la chanson andalouse malouf, et Leila Baghli, femme de lettres et artiste peintre.
Contes du patrimoine constantinois. Mardi 8 juin. 15h. Spectacle pour enfants, animation de la conteuse Sihem Salhi.
15h30. Conférence sur L'art de la distillation d'eau de fleurs par Mme Bensegueni Ouarda.
Musiques citadines de Constantine, L'interface féminine. Mercredi 10 juin. 15h30. Une conférence de Madjid Merdaci, docteur en sociologie.
Qaâda Constantinoise (Qahwat El âcer), animée par les participantes et par la chanteuse Dounia El Djazaïria.

CELIGNE

Communiqué de presse

A partir du 20 juin aux Éditions CELIGNE

« Pourquoi nous sommes tous des djihadistes »



Qu'y a-t-il dans la tête des jeunes djihadistes qui quittent la France, la Belgique, les Pays-Bas ou l'Angleterre ? Qu'y a-t-il dans la tête d'un jeune en Europe, éduqué en Europe, qui part combattre dans un pays dont il ignorait l'existence il y a cinq ans ?
Cette question hante l'Europe. Alors que bon nombre d'experts ou de journalistes livrent leurs commentaires, loin du théâtre des combats, l'auteur, un jeune chercheur belgo-palestinien, a décidé, pour ses recherches, de s'infiltrer en Syrie et de rejoindre un groupe de jeunes djihadistes européens.
Il a vécu, dormi, mangé, passé les frontières avec eux. En partageant leur quotidien, il a tenté de comprendre leurs motivations.
Et ses conclusions sont étonnantes, loin des poncifs de certains.
Aujourd'hui, Montasser Al De'emeh a fondé un centre de « déradicalisation», comme aiment l'appeler les autorités belges, un centre de « la connaissance », comme il aime, lui, le nommer.
Au-delà de son histoire incroyable, il livre dans Pourquoi nous sommes tous des djihadistes l'analyse, probablement la plus fine et la plus pertinente à ce jour, d'un phénomène qui tétanise le Monde.



Montasser Al De'emeh est belgo-palestinien. Il a 26 ans et est chercheur universitaire.
Islamologue, spécialiste du djihad armé, il intervient comme expert dans de nombreux colloques, ainsi qu'auprès de médias européens et internationaux dont Der Spiegel.
Il est le fondateur et le directeur du centre « La Voie vers... ».

***Pourquoi nous sommes tous des djihadistes*, document-témoignage, 300 pages, à partir du 20 juin 2015 aux Editions CELIGNE en Algérie simultanément en Belgique, France, Suisse, Canada ...**

Contact presse et commande
CELIGNE Ed. : 0559 744 346
Mail : celigned@gmail.com

À paraitre aux mêmes Éditions en juin : *Mon fils s'est converti à l'islam*
Même pas peur...
de Clara Sabinne (300 000 exemplaires vendus en Europe, top dix des ventes chez la chaîne Carrefour)

8e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Roman et cinéma

ELARGIR le thème du colloque international Roman et cinéma aux autres arts lors de la prochaine édition, telle est la principale recommandation sanctionnant cette rencontre, clôturée ce samedi 6 juin à Oran tard dans la soirée.
Les participants à ce colloque international, organisé du 4 au 6 juin, en marge de la huitième édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), ont également recommandé le prolongement des journées du colloque à l'avenir, afin de donner le temps nécessaire à l'examen de tous les aspects de la problématique proposée au débat. D'autre part, ils ont insisté sur un recueil des communications données lors de cette édition. Le colloque a permis aux académiciens, cinéastes, scénaristes et critiques de débattre des relations entre le roman et le cinéma et de l'adaptation à l'écran de grandes œuvres littéraires arabes et universelles, notamment algériennes. Par l'organisation de ce colloque, le commissariat du FIOFA entend mettre en place de nouvelles traditions rehaussant le fait culturel, ont indiqué les organisateurs. En plus de son côté scientifique, le colloque Cinéma et roman a pour objectif de «mieux vendre l'image d'Oran», non seulement comme capitale du cinéma arabe, mais aussi celle de la littérature arabe et universelle. Rappelons que l'écrivain et essayiste algérien Rachid Boudjedra sera honoré par le commissariat du FIOFA pour ses 50 ans d'écriture et son apport à la cinématographie nationale. Un ouvrage collectif rassemblant cinquante textes dédiés à l'œuvre et aux thématiques de Rachid Boudjedra est élaboré par des universitaires et auteurs algériens et arabes. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a appelé, à l'ouverture de ce colloque, les cinéastes à se pencher sur les romans algériens pour les adapter à l'écran. **APS**

SORTIR

RECITAL
La soprano Amel Brahim-Djelloul et le pianiste Nicolas Jouve en récital Mélodies populaires.
Le mardi 09 juin. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Célébration de l'alliance de la tradition populaire et de compositeurs comme Brahms, Ravel, Collet...

CINE-CONCERT
Ciné-concert Tabou de Friedrich Wilhelm Murnau (USA, 1931, 1h30). Mercredi 10 juin. 20h30. Jardins de l'Institut français d'Alger. Avec le guitariste Serge Teyssot-Gay et le batteur Cyril Bilbeaud.

VOYAGE
Appel à candidature aux artistes, écrivains, et bloggeurs pour un voyage en bateau: Algérie-Tunisie-Italie. Départ d'Espagne le 12 juin et arrivée à Alger le 13 juillet 2015. Voyage lié au programme Clandestine Integration, initié par le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social pour créer le dialogue et rassembler les cultures euro-africaines. Consulter: Algerian Center For Social Entrepreneurship/timeline (facebook)

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

GNAWA
Aziz Sahmaoui & University of Gnawa en concert. Mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger. Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ; Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ; Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.

HUMOUR
L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio à La Belle Etoile, El Biar.

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin. Consulter : www.feliv.dz

HANDBALL/TOURNOI DE L'AMITIÉ

Début aujourd'hui à Constantine

LA 13E ÉDITION du tournoi international de l'amitié (filles) débutera aujourd'hui à Constantine avec la participation de six équipes dont l'équipe nationale du Congo, l'AC Bobigny (France) et Megrine (Tunisie). Les trois autres formations sont le club organisateur, l'OJS Constantine, le GS Pétroliers et la Sélection d'Oran.
La cérémonie d'ouverture est prévue cet après-midi à 17h30 à la salle Zouaghi et la première rencontre mettra aux prises l'OJS Constantine à l'AC Bobigny à partir de 18h.

WBC/MOYENS - COTTO DOMINE GEALE

LE PORTORICAIN Miguel Cotto a conservé son titre WBC des moyens en battant l'Australien Daniel Geale par arrêt de l'arbitre dès la 4e reprise, samedi à New York. Cotto a signé à 34 ans la 40e victoire de sa carrière, la 33e avant la limite, pour quatre défaites. Son adversaire a concédé son quatrième revers depuis ses débuts professionnels pour 31 victoires. Pour son premier combat depuis 364 jours, Cotto n'a pas fait de détails devant les 12.000 spectateurs du Barclays Center, salle où évolue en temps normal la franchise NBA des Brooklyn Nets. Il a surclassé son adversaire dès la première reprise et l'a envoyé une première fois au tapis lors de la 4e reprise d'un violent crochet du gauche.
L'Australien de 34 ans s'est relevé et a repris le combat pour encaisser une dizaine de coups successifs, dont une droite qui l'a envoyé une seconde fois au tapis.
L'arbitre a alors décidé de mettre un terme au combat alors qu'il restait un peu plus d'une minute dans ce 4e round.
Cotto, vainqueur de titres mondiaux dans quatre catégories de poids différentes, remettait en jeu pour la première fois sa ceinture WBC conquise il y a tout juste un an face l'Argentin Sergio Gabriel Martinez (arrêt de l'arbitre à la 10e reprise).
Le Portorocain devrait maintenant affronter dans un combat très attendu, probablement en septembre, le Mexicain Saul "Canelo" Alvarez, qui détient les titres WBA et WBC des welters.
A moins qu'il décide de relever le défi que lui a lancé le Kazakh Gennady Golovkin, terreur des poids moyens et champions WBA et IBO de la catégorie.

RECORD DU MONDE DU 20 KM MARCHE

1 h 24 min 38 sec pour Liu Hong

LA CHINOISE Liu Hong a battu samedi le record du monde du 20 km marche en 1 h 24 min 38 sec, lors d'une réunion d'athlétisme à La Corogne, a annoncé la Fédération internationale (IAAF) dans un communiqué.
Sur une boucle d'un kilomètre, Liu a réalisé les dix premiers kilomètres en 42 min 38 sec, augmentant la cadence sur la seconde partie (42:00).
Elle efface des tablettes l'ancienne marque de référence de la Russe Elena Lashmanova, établie à Londres lors des jeux Olympiques en 1 h 25 min 02 sec. Olimpiada Ivanova, une autre Russe, avait depuis marché en 1 h 24 min 50 sec, mais sa performance n'avait pas été validée, car il n'y avait pas suffisamment de juges internationaux présents. **R. S.**

TOURNOI AFRO-ASIATIQUE DE RUGBY

L'Algérie bat le Kazakhstan 26 à 5

La sélection algérienne de rugby, pour la première sortie officielle de son histoire dans cette discipline, a remporté un brillant succès 26-5 (mi-temps, 12-00) contre son homologue du Kazakhstan, en match disputé samedi à Kuala Lumpur (Malaise), dans le cadre du tournoi Afro-asiatique "Crescent Cup Rugby Championship".



Malgré une forte chaleur ayant avoisiné les 35 degrés, les "Verts" ont fait une véritable démonstration face à leur homologue du Kazakhstan, menant (26-00) avant de concéder un essai en toute fin de partie.
Sur les quatre essais inscrits par la sélection algérienne, trois ont été l'ouvre du N°10 Brahim Bourahoua, qui évolue en première Division du championnat de Nouvelle-Zélande. C'est la première fois que la sélection algérienne participe à un tournoi officiel avec l'accord officiel des hautes instances du sport national, qui d'ailleurs ont pris en charge une partie des frais de déplacement.
La sélection algérienne s'est déplacée en Malaisie avec une délégation forte de 32 membres, dont 25 joueurs. Les Verts ont été versés dans le groupe " B " en compagnie de l'Iran et du Kazakhstan.
Pour l'entraîneur et le capitaine de la sélection algérienne de rugby, cette victoire contre le Kazakhstan (25-6) en match d'ouverture du tournoi afro-asiatique, Crescent Cup Rugby Championship samedi en Malaisie est plus que salutaire. Sofiane Chellat (Pilier des Verts) a déclaré : "Malgré une forte chaleur, les gars ont répondu présent et ont fait le job. Nous avons bien circulé derrière, tout en étant solides devant. Notre équipe n'a rien lâché, du début à la fin.
Le fait de remporter une aussi belle victoire pour notre première sortie officielle est une immense fierté pour nous. On a vraiment fait honneur à notre drapeau" a conclu le pilier du Stade Français, sociétaire du championnat "Top 14".
Pour Brahim Bourahoua (Demi d'ouverture des Verts) "ça s'est joué au mental. On est vite rentrés dans le match, avec un état d'esprit irréprochable. On peut être fières de cette équipe, qui a un gros potentiel. Félicitations aux avants qui ont mené un gros combat, malgré la chaleur ayant avoisiné 35 degrés, sans oublier le staff technique, qui nous a bien préparé. On est vraiment soulagés et fières de cette victoire que je considère méritée, face à un adversaire classé 39e mondial. Maintenant on doit aller au bout le chemin, qui est encore long." Brahim Bourahoua est le N°10 et capitaine de la sélection algérienne. Il évolue en première Division, en championnat de Nouvelle-Zélande. Il a inscrit 3 essais contre le Kazakhstan.
Pour revenir aux déclarations du coach national Salim Tebani, pour lui "C'est une immense fierté de remporter notre premier match officiel dans ce tournoi. On a fait ce qu'il fallait pour gagner et je suis fier de mes joueurs. L'adversaire était costaud mais notre volonté à fait la différence même s'il y a des choses à corriger pour être encore plus performant à l'avenir.
On a un gros potentiel, on en est conscient, mais on doit absolument garder cet état d'esprit et faire preuve d'humilité pour aller au bout. La clef de notre réussite ? Notre motivation à défendre le maillot de l'Algérie, on joue avec nos tripes et ça se voit sur le terrain. On dédie cette victoire à tous les Algériens !".

R.S.

DEMI-FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL

Le CRBDB défiera de nouveau le GSP en finale

LE GS PÉTROLIERS et le CRB Dar El-Beida se sont donné un autre rendez-vous pour une énième explication en finale de coup d'Algérie de basket. Le GS Pétroliers quadruple tenant du sacre, vainqueur du tournoi de l'Excellence et néo-champion d'Algérie 2014-2015, et son éternel rival malheureux, le CRB Dar El-Beida, ont arraché Samedi après-midi leur billet qualificatif pour la 44e finale de la coupe d'Algérie, prévue le 12 de ce mois, à la salle Harcha-Hacène. Ce sera en fait la quatrième finale jouée entre ces deux grosses cylindrées de l'élite. Un remake des finales 2011 et 2012, remportées haut la main par les Pétroliers. C'est dire que ces nouvelles retrouvailles vont encore une fois dégager un air de revanche pour les Banlieusards de la capitale et leur fougueux coach Yacine Aït Kaci. Ainsi le GSP donné déjà archi favoris pour animer sa 21e finale de l'histoire (MCA puis GSP) n'a pas fait dans la dentelle pour composter son billet au rendez vous tant attendu. Il n'a à vrai dire fait qu'une bouchée de son adversaire du jour à Mascara, la sympathique formation du COBBO. Les Oranais, toujours sur un nuage après avoir retrouvé leur place parmi l'élite, se sont contentés en fait de limiter les dégâts devant un adversaire qui ressemblait beaucoup plus à un véritable rouleau compresseur. Une simple formalité à accomplir pour les poulains du coach Faid Billal qui s'est permis de tourner son effectif majeur et le garder au fris pour la finale (89-45). Le CRB Dar El-Beida quant à lui, a du pousser un peu sur le champignon pour écarter de son chemin son adversaire du jour, l'AB Skikda, qui quitte la scène avec les honneurs après avoir, sans complexe, donné du fil à retordre au Chabab plus expérimenté. Une belle affiche qui aura permis aux camarades de
Mimouni, absent car opéré de l'appendicite durant la semaine, de passer ce tour avec rage et détermination, après avoir perdu la finale du tournoi de l'Excellence à Batna face au GSP et avoir raté une belle occasion de jouer le titre en s'inclinant contre toute attente à Sétif contre le NAHD. Le CRBDB, quatre fois finaliste malheureux, aura encore une fois la chance d'aller défier sa bête noire en finale après sa victoire sur l'ABS (81-70). Les Skikdis et leur coach Dob n'ont rien à se reprocher tant ils ont tenté de donner le meilleur d'eux-mêmes durant une belle saison, alors qu'ils venaient juste de retrouver l'élite. Rappelons enfin que les filles du GSP ont remporté vendredi la finale de la coupe d'Algérie 2014-2015 en battant l'OCA (73-55) et ont ajouté, par la même occasion, un autre doublé à leur riche palmarès.

S. S.

RÉSULTATS.
GS Pétroliers - COBB Oran 89-45
AB Skikda - CRB Dar El-Beida 70- 81

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS:
FC BARCELONE-JUVENTUS DE TURIN (3-1)

Le Barça de nouveau Roi d'Europe

Plus qu'une victoire: le FC Barcelone est entré dans la légende du foot en remportant la Ligue des champions face à la Juventus (3-1) pour réussir un deuxième triplé, au terme d'une finale intense, samedi à Berlin.



Les Blaugranas de Luis Enrique entrent dans l'histoire parce qu'ils offrent à leur club un second triplé C1-Championnat-Coupe, double exploit jusqu'alors inédit en soixante ans de Coupe d'Europe. Grâce à un but de Rakitic très tôt (4e), un autre de Suarez (68e) surmontant l'égalisation de Morata (55e) et un dernier de Neymar (90e+7), le club espagnol décroche son cinquième sacre (après 1992, 2006, 2009 et 2011) et égale ainsi Liverpool et le Bayern Munich, derrière le Real Madrid (10) et l'AC Milan (7).Il assoit aussi sa domination des temps actuels avec un quatrième titre dans ce début de XXIe siècle. Le Stade olympique de Berlin ne dément pas sa réputation d'écrin convoquant l'histoire, des quatre médailles d'or décrochées par l'Américain noir Jesse Owens sous le regard amer de Hitler aux JO-1936 au fameux coup de boule de Zidane au Mondial-2006.L'histoire est écrite, le Barça peut encore la parfaire. En 2009, l'équipe de Pep Guardiola avait aussi remporté les autres titres possibles (Supercoupes d'Europe et d'Espagne, et Mondial des clubs). Celle de 2015 affrontera l'Athletic Bilbao et le FC Séville dans les deux supercoupes avant un Mondial des clubs qui n'a échappé qu'une fois à l'Europe lors des sept dernières éditions. La Juve en revanche échoue à remporter une troisième coupe aux grandes oreilles et s'incline pour la sixième fois en finale. C'est cruel pour des Bianconeri qui se sont montrés à la hauteur de l'événement, et surtout pour leur capitaine Buffon, auquel il manque ce titre. Des sensations, des buts superbement construits, des surprises, les ingrédients se sont conjugués pour offrir une belle finale; pas d'anthologie, mais très intense! Chaque ballon était disputé, chaque décision de l'arbitre aussi. Un match a deux périodes, et celui-là encore plus. La première fut prévisible: au Barça le ballon, à la Juve les contre-attaques. C'est là que les Catalans ouvraient la marque, très tôt, par Rakitic (4e): Neymar ouvrait pour Iniesta qui perçait dans la surface et servait, seul en retrait, le Croate. Troisième passe décisive pour Iniesta en finale de "Ligue desch", record. L'attaquant du FC Barcelone Luis Suarez inscrit le 2e but face à la Juventus en finale de la Lig …Mais la seconde était beaucoup plus folle: les espaces s'ouvraient, les attaques se succédaient. Et surtout, la Juve restaurait le suspense en égalisant, au bout d'un enchaînement non moins superbe: Marchisio, d'une talonnade inspirée, lançait Lichtsteiner qui centrait pour Tevez, dont la frappe repoussée par Ter Stegen revenait dans les pieds de Morata, qui n'avait plus qu'à pousser le ballon (55e).

MESSI DÉCISIF -

Et c'est encore lui qui a forcé la décision: il fixait la défense, décochait une frappe repoussée par Buffon sur Suarez qui concluait de près (68e).Alors non, Messi n'a pas marqué le 78e but qui lui aurait donné seul le record de buts en C1 devant son grand rival Cristiano Ronaldo, ni le 11e qui lui aurait permis de le devancer d'une unité au classement des buteurs de l'édition actuelle. Messi a sans doute été gêné par la rudesse imposée par les Italiens, qui hachaient le jeu en première période par d'innombrables fautes, ce qui troublait, un peu, l'ordonnancement catalan. La différence entre Barcelonais et Turinois s'est faite aussi, in fine, dans la qualité des lignes d'attaque. Le trio "MSN" (Messi-Suarez-Neymar) a été décisif puisque Neymar a fini le travail sur une ultime contre-attaque au bout du temps additionnel. Et à la fin, c'est le Barça qui gagne.

LES NOTES DU BARÇA :

Iniesta a régalé, les autres ont suivi le rythme

MARC-ANDRÉ TER STEGEN : 6
Son jeu au pied d'une précision chirurgicale. Forcément utile dans une équipe qui garde le ballon les deux tiers du temps. Ter Stegen a livré une copie honnête. Il n'a, de toutes façons, pas été sollicité outre-mesure.

DANI ALVES : 6,5
Au rendez vous dans son on activité sur le flanc droit, comme d'habitude. Ses appels ont libéré de l'espace à Messi, face à Pogba et Evra. Le Dani Alves qu'on connaît. Avec ses travers, sa combativité et ses (nombreuses) inspirations de talent.

JAVIER MASCHERANO : 5,5
Présent dans son autorité au duel, sa science du placement, son expérience dans les moments-clés. Hélas pour lui, on retiendra aussi (et surtout ?) ce crochet de Morata (8e) qui l'a fait glisser sur la pelouse de l'Olympiastadion.

GERARD PIQUE : 7
Sa qualité dans la relance, son aisance technique, sa détermination. Ses multiples montées en fin de match l'ont montré : Piqué avait envie de gagner cette finale, et il l'a traversée en patron.

JORDI ALBA : 6
S'est distingué dans sa complicité avec Neymar, qui a souvent mis à mal l'arrière-garde de la Juve.
Dans un Barça en grande forme, le gaucher a fait son match. Ni plus, ni moins.

SERGIO BUSQUETS : 7
On l'a peu vu, mais Busquets a beaucoup fait. Lorsqu'il s'est agi d'éteindre Vidal, d'abord. Puis, tout au long du match, quand il a mis le jeu catalan sur les rails.Et dire qu'il n'a que 26 ans…

.ANDRES INIESTA : 8
(REMPLACÉ PAR XAVI, 78E)
Avec ballon, sans ballon, dribbleur, passeur, passeur décisif sur le premier but… Iniesta a livré une partition sans fausse note, à la limite de la perfection.Pour admirer le joueur, nul besoin de supporter le Barça. Aimer le football suffit.

IVAN RAKITIC : 6,5(REMPLACÉ PAR MATHIEU, 90E)
Son but, résume tout. Le Croate a libéré sa zone dans l'axe au profit de Messi, a plongé dans la surface d'un très bel appel, et conclu l'action d'une frappe maîtrisée. Dans un Barça qui a globalement maîtrisé son sujet, Rakitic a été au niveau. Et c'est déjà beaucoup.

LIONEL MESSI : 7,5
Sa transversale splendide sur le premier but et sa remontée de balle à vitesse éclair sur le second. Deux inspirations de grande classe. Messi n'a pas marqué, mais Messi a fait gagner le Barça. Une fois de plus.

LUIS SUAREZ : 6,5(REMPLACÉ PAR PEDRO, 90E)
Son but, évidemment vaut son pesant d'or. En renard des surfaces, l'Uruguayen a profité de la frappe repoussée de Messi pour devancer Evra et conclure à bout portant (68e).
Suarez a eu besoin de beaucoup d'occasions pour marquer, lors de cette finale. Mais c'est son but qui donne l'avantage au Barça. Et c'est tout ce qui restera.

NEYMAR : 7
Capable de jouer en une ou deux touches comme de percuter dans les trente derniers mètres, le Brésilien a été le principal détonateur de l'attaque blaugrana. Il est à l'origine du but de Rakitic (8e). Neymar n'a décidément pas peur des grands matches.

VISITE FAMILIALE EN KABYLIE POUR BRHAMAI ET MAHREZ

C'EST DEVENU une tradition, à chaque fin de saison, les joueurs issus de l'immigration de l'équipe nationale en profitent pour visiter la région de leurs parents. Ce fut le cas notamment pour Brahimi et Mahrez ce week-end. Si Ryad Mahrez a eu droit à un accueil officiel dans la ville de Tlemcen alors que son père est originaire de la région de Beni Snouss, Yacine Brahimi a lui visité le village de sa mère, AIt Bouadda dans la commune d'Azzazga en Kabylie, après avoir visité la ville de son père l'été dernier, El Menea. Le joueur, qui a organisé un repas pour ses convives, a assisté à des activités sportives et remis des trophées aux enfants, il a aussi ramené du matériel médical de pointe pour la polyclinique et effectué un don pour l'installation d'une pelouse synthétique pour le petit terrain de football du village.

BENSEBAINI CIBLÉ PAR ANDERLECHT

PASSÉ par le Championnat de Belgique durant la saison écoulée sous forme de prêt au Lierse, Ramy Bensebaini, 20 ans, en a profité pour se faire remarquer en dépit de la mauvaise saison du club, qui a découlé sur la relégation des Lierrois en Division 2.Le défenseur central international Espoirs, prêté au Lierse par son club formateur du Paradou AC, a réalisé une première bonne saison dans l'élite (23 matches, 1 but), au point d'attirer le regard d'Anderlecht, à en croire les médias belges, voetbalprimeur.be en tête. Le RSC Anderlecht songerait, en effet, au jeune Algérien pour renforcer sa défense centrale, qui devrait être déforcée par le départ du Congolais Chancel Mbemba, très convoité. Le jeune Académicien intéresse également Montpellier, et Kheireddine Zetchi, en habile négociateur, ne devrait pas brader son joueur, déjà convoité par le passé par le FC Porto, mais faute d'un accord financer, le transfert ne s'était pas concrétisé.

LE MC ORAN REMPORTE LA COUPE D'ALGÉRIE U21

APRÈS la belle saison réalisée par son équipe seniors, 3ème à l'issue de l'exercice écoulé, le MC Oran s'est aussi adjugé la Coupe d'Algérie chez les U-21.Les jeunes Oranais se sont imposés en finale de la Coupe d'Algérie 2015 de la catégorie U21 face à l'USM El Harrach (1-0), samedi en fin d'après-midi au stade Bounaama Djilali de Boumerdes. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 52′ par le prometteur jeune attaquant Zakaria Benchaa, déjà apparu en équipe première des Hamraoua (1 but).

ET L'ASM ORAN CELLE DES U18

Avec le MC Oran, vainqueur chez les U-21, la ville phare de l'Ouest du Pays s'offre également la Coupe d'Algérie 2015 de la catégorie U-21 grâce à l'ASM Oran, là aussi face à l'USM El Harrach en finale. L'ASM Oran a remporté la Coupe d'Algérie 2015 chez les U-18 en battant en finale l'USM Harrach (3-1), samedi après-midi au stade Bounaama Djilali de Boumerdes. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Raina Walid (87') pour l'USMH et Hamra Abderrahim (5'), Yaiche Ilyes (48') et Nait Bahloul Akram (90') pour l'ASMO.

IL DÉCOUVRE UN ALLIGATOR DE 2,50 MÈTRES DEVANT SA MAISON



UN HABITANT de Miami (Etats-Unis) a sans doute eu la frayeur de sa vie, mercredi. Alors que Fernando Belmonte-Zbinden s'apprêtait à rentrer chez lui, avec sa chienne Maggie, l'un de ses voisins s'est mis à lui hurler de reculer fissa. Là, juste devant la porte de son appartement, un alligator de près de 2,50 mètres se tenait tranquillement sur la chaussée !
« Si mon voisin ne m'avait pas mis en garde, je fonçais tout droit sur le reptile ! », a témoigné l'intéressé pour la chaîne ABC. Quoi qu'il en soit, une fois les secours alertés, l'homme, à l'abri de tout danger, a retrouvé son sang-froid : il a immortalisé cet incroyable moment en photographiant et filmant l'animal. Un alligator pas si farouche que cela puisque, d'après lui et d'autres riverains, la bête avait déjà été aperçue dans les environs…

Les médecins lui enlèvent un ver coincé dans l'oeil



SI JE VOUS DIS « animaux », vous me répondez « mignons », « attachants » et « irrésistibles » ? Tout faux. Des médecins ont extrait un ver de l'œil d'un adolescent péruvien, et la scène est réservée à ceux qui n'ont pas froid… aux yeux. Et même les chiens peuvent se montrer particulièrement surprenants… On vous raconte tout ça dans le Rewind, votre webchronique qui traite de l'actu Web, insolite et décalée chaque jour en vidéo. Aujourd'hui, Cyrus vous présente aussi un gérant de magasin qui décoiffe et un chat dont il valait mieux se méfier… Sans oublier l'œil de Spi0n et bien d'autres choses encore !

DES PARTS DE GÂTEAU DE CINQ MARIAGES ROYAUX EN VENTE AUX ENCHÈRES



DES PARTS de gâteaux de cinq mariages royaux britanniques, certaines ayant 42 ans d'âge, sont exposées à Londres jusqu'au 6 juin avant d'être vendues aux enchères le 27 juin à Los Angeles, a annoncé vendredi la maison d'enchères Julien's Auctions.
Ces parts de gâteau, qui sont accompagnées d'une mention sanitaire précisant qu'elles ne sont plus comestibles, ont été récupérées par Leonard Massey, l'ancien chauffeur de la reine Elizabeth II, qui les a conservées dans leur emballage d'origine arborant le monogramme royal.
La plus récente est une part de gâteau aux fruits infusés au brandy datant du mariage du prince William et de sa femme Catherine en 2011. La maison d'enchères l'a estimée entre 600 et 800 dollars (540-720 euros). Une part du mariage du prince Charles et de Diana, en 1981, est évaluée entre 1.000 et 2.000 dollars.
La plus ancienne date de 1973 et du mariage de la princesse Anne, le second enfant et seule fille de la reine, avec Mark Phillips. Egalement en vente, des parts des gâteaux du mariage du prince Andrew et de Sarah Ferguson en 1986 ainsi que du second mariage du prince Charles avec Camilla en 2005.
La vente aux enchères aura lieu à Beverly Hills, aux Etats-Unis, le 27 juin.

IL CHANTE LES BEATLES PENDANT SON OPÉRATION DU CERVEAU



UNE OPÉRATION pour lui, un concert pour l'équipe médicale. La semaine dernière, un Brésilien de 33 ans qui subissait une intervention chirurgicale cérébrale a été filmé en train de chanter la chanson « Yesterday » des Beatles tout en s'accompagnant à la guitare, raconte la presse brésilienne. Postée mardi, la vidéo a déjà été vue plus de 250.000 fois.
Anthony Kulkamp Dias était opéré à l'hôpital Nossa Senhora de Conceiçao, dans l'Etat de Santa Catarina, en raison d'une tumeur. Allongé et éveillé durant les neuf heures qu'a duré l'intervention, il avait la consigne de parler et de chanter durant six moments décisifs de l'opération. Ainsi, les médecins pouvaient s'assurer qu'ils n'affectaient pas les fonctions sensorielles, motrices ou langagières de son cerveau.
Outre les Beatles, Kulkamp a chanté une composition personnelle, des classiques brésiliens et des chansons de country. Avec un certain succès. « Les médecins m'ont demandé de rejouer une chanson de country, donc j'ai même eu un rappel », a expliqué le trentenaire, guitariste professionnel durant vingt ans, au site du quotidien O Globo.

Le saviez-vous

LA REINE D'ANGLETERRE N'A PAS DE PASSEPORT !



Elizabeth II, la reine actuelle de l'Angleterre, n'a pas besoin d'un passeport britannique lorsqu'elle voyage à l'étranger.
En effet, les passeports britanniques sont délivrés au nom de sa Majesté, il est donc inutile pour la reine d'en posséder. Cependant, tous les autres membres de la famille royale ont en un.

LE COQ ELVIS CHANTAIT TROP FORT, IL A ÉTÉ TUÉ



L'AFFAIRE a suscité une telle émotion qu'elle fait toujours du bruit, à Auxelles-Bas (Territoire de Belfort, Franche-Comté). L'affaire ? La mort mystérieuse du coq d'une habitante, interviewée par L'Est Républicain.
« Depuis quelques semaines, la propriétaire savait que son gallinacé d'un an, au chant digne des meilleurs spécimens, dérangeait. Mais elle n'aurait jamais imaginé qu'il puisse faire l'objet d'autant d'appels réprobateurs à la mairie », rapporte le journal.
Vendredi dernier en soirée, la mère de famille rentre « Elvis et ses poulettes dans le poulailler, où ils passent d'ordinaire la nuit jusqu'à 7 h le lendemain. Vers 2 h du matin, elle entend Elvis crier. Alertée, elle sort et découvre son coq, mort au milieu du pré. » La propriétaire de l'animal en est certaine : après avoir examiné sa dépouille, elle assure que celui-ci aurait bel et bien été étranglé. « Quelques plumes ont été déposées sous la fenêtre de ma chambre, comme par provocation. »
Une plainte devait être déposée à la gendarmerie ce vendredi. Mais, déjà, un élan de solidarité s'est formé : « Le jour de la fête des mères, deux coqs lui ont été offerts par des voisins sensibles à son désarroi. Elle devrait par ailleurs accueillir prochainement des canards. »

Google Photos : un nouveau service gratuit et illimité

Après les fuites, durant la I/O la firme de Mountain View a officialisé la sortie de Google Photos, un service disponible sur Android et iOS et bientôt le web.

C'est lors de la conférence Google I/O qu'a été présentée officiellement la nouvelle application dédiée à la photo, baptisée sobrement Google Photos. Avec cette nouvelle appli, la partie photo est désormais désolidarisée de Google+. Elle va vous permettre d'organiser facilement vos photos dans votre smartphone et offre un stockage illimité de vos clichés et de vos vidéos dans le Cloud.



Google Photos : stockage dans le Cloud gratuit et illimité

En offrant gratuitement à ses utilisateurs le stockage illimité de leurs photos, Google fait un pied de nez à Apple qui propose aussi ce service mais pour un coût plus élevé que ses concurrents. Ainsi, toutes les photos présentes dans votre smartphone, votre tablette et même dans votre ordinateur vont pouvoir être envoyées dans votre espace personnel sur le Cloud. Toutefois, les photos ne pourront pas excéder 16 mégapixels et dans le cas des vidéos, si leur longueur n'est pas limitée, leur résolution ne devra pas dépasser 1080p. Ce service gratuit et illimité offert par Google Photos est valable pour les appareils fonctionnant sous Android et aussi sous iOS.

Une organisation automatique des photos

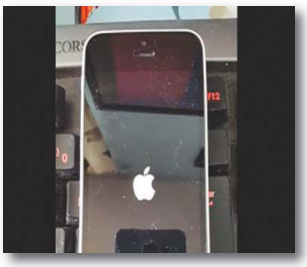
Google Photos propose un assistant qui va organiser les photos selon des tags différents. L'assistant est automatique, cela vous évitera la tâche fastidieuse d'étiqueter vos nombreuses photos. Le résultat est bluffant et grâce à une simple recherche vous retrouverez facilement les photos de votre dernier voyage, d'une personne en particulier et même celle où votre chien apparait. Tout cela grâce aux métadonnées incluses dans les photos ou encore à la reconnaissance faciale très efficace. Les photos seront automatiquement groupées par date, lieu, sujet, etc.
En outre, Google Photos propose des fonctionnalités qui vont vous simplifier la vie comme la création automatique d'un petit film à partir d'un album ou encore de collages. A l'heure où nous écrivons ces lignes, Google Photos devrait déjà être disponible sur les différents stores.

Face au SMS qui fait planter les iPhone, Apple propose un antidote

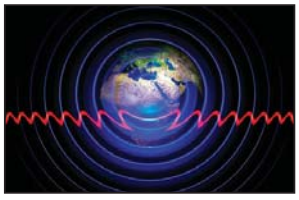
LA FIRME californienne prépare un correctif. En attendant, elle propose une solution permettant d'accéder de nouveau à l'application Messages après avoir reçu un texte malicieux.
pple vient de confirmer, dans un document de support technique, qu'il travaille sur un correctif logiciel pour éliminer le mystérieux bug qui fait planter les iPhone depuis deux jours, par la simple réception d'un message texte (lire ci-dessous). Si vous êtes victime d'un tel message malicieux et que vous ne pouvez plus accéder à l'application Messages, la firme californienne propose, en attendant le patch, la solution suivante.
D'abord, il faut demander à Siri de « lire les messages non lus ». Ensuite, il faut demander à Siri de répondre au message malicieux, ce qui vous permettra d'accéder de nouveau à l'appli Messages. Il suffira alors de supprimer le texte malicieux directement depuis la liste de messages (appuyer longtemps avec le doigt, sélectionner « Options » et supprimer).
Apple ne donne aucune explication sur l'origine de ce bug. Nos confrères de The Register, en revanche, en propose une (très technique). Selon ce site, il s'agirait d'une mauvaise vérification de pointeur dans la librairie CoreText d'iOS.

Article publié le 27 mai 2015

Un mystérieux bug fait planter iOS par la simple réception d'un message texte
Dans certaines conditions, le système d'Apple ne semble pas pouvoir gérer un mélange de caractères latins et arabes. Pour le grand bonheur des plaisantins.
Attention, les farceurs sont de sortie aujourd'hui parmi les utilisateurs iPhone. En effet, quelqu'un a découvert un bug qui fait planter iOS lorsque celui-ci reçoit dans l'application Messages un texte formaté d'une certaine manière et qui mélange des caractères latins et arabes. D'après les témoignages sur Reddit ou Twitter, l'effet semble être assez variable : parfois l'utilisateur ne pourra plus rentrer dans son appli Messages, parfois le terminal reboote sans crier gare. Certains disent que cela fonctionne également avec d'autres client de messagerie, tel que WhatsApp, voire même avec l'Apple Watch. Voici quelques vidéos.



LES SMARTPHONES BIENTÔT RECHARGÉS PAR LEURS PROPRES ONDES RADIO

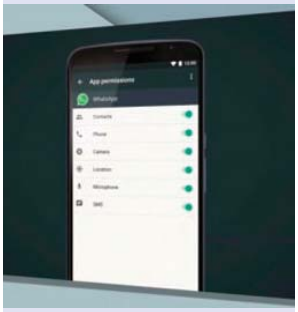


L'UTILISATION des ondes radio comme source d'alimentation pour les appareils électroniques est une piste qu'explorent déjà plusieurs entreprises et laboratoires de recherche. Il y a un an de cela, nous évoquions la technologie WattUp, un système de charge sans fil capable de convertir les ondes radio en courant continu pour charger la batterie d'un smartphone, d'une tablette ou d'objets connectés de petite taille. Mais ce type de procédé souffre encore de défauts importants, notamment au niveau du délai de charge et surtout du rendement.
Aux États-Unis, des scientifiques de l'université d'État de l'Ohio emmenés par le professeur Chi-Chih Chen ont adopté une approche différente. Au lieu de capter les ondes électromagnétiques ambiantes, leur technologie se sert à la source, c'est-à-dire à partir de l'appareil lui-même. Le principe consiste à collecter une partie des ondes radio émises par un smartphone afin de les transformer en courant continu pour fournir de l'énergie à la batterie. D'après les chercheurs, le système peut prolonger l'autonomie de 30 %.

Recycler le signal radio perdu par le smartphone

La technologie est présentée non pas comme un système de charge mais plutôt comme un prolongateur d'autonomie. « Lorsque nous communiquons avec une antenne relais ou un routeur Wi-Fi, beaucoup d'énergie est gaspillée. Nous en recyclons une partie pour la restituer à la batterie », commente le professeur Chen. Les téléphones mobiles fonctionnent en effet en émettant des ondes dans toutes les directions afin de pouvoir capter l'antenne relais ou le routeur Wi-Fi le plus proche. Une grande partie de ce signal est souvent perdue. Or, ces ondes sont en fait une forme à haute fréquence de courant alternatif.
La technologie des chercheurs de l'université de l'Ohio parvient à identifier les ondes radio qui sont inutilisées et à en récupérer la quantité maximale sans compromettre la qualité des appels ni le transfert des données. Le système fait ensuite office de redresseur afin de convertir le courant alternatif en courant continu pour alimenter la batterie. Il ne fonctionne que lorsque le mobile émet via une communication vocale ou l'envoi d'informations (courriel, SMS, données), ce qui correspond aux phases où l'appareil consomme beaucoup d'énergie. L'intérêt de ce procédé est qu'il capte le signal radio à la source, là où il est le plus fort et donc de meilleure qualité pour une conversion.
L'équipe du professeur Chen explique que la technologie pourrait être intégrée dans une coque externe pour smartphone qui coûterait une centaine de dollars. Mais l'objectif est de trouver un partenaire industriel afin de l'intégrer directement dans les smartphones, les tablettes ou d'autres appareils électroniques. Pour cela, les chercheurs ont créé une entreprise nommée Nikola Labs afin de poursuivre le développement du produit. Une campagne de financement sera aussi lancée via la plateforme KickStarter.

ANDROID M : GOOGLE LÈVE LE VOILE SUR CERTAINES NOUVEAUTÉS



Pas de révolution graphique ou encore de nom définitif pour Android M, mais le plein d'améliorations pour l'expérience utilisateur.
Lors de sa conférence annuelle dédiée aux développeurs, la I/O, Google a comme prévu levé le voile sur les premières nouveautés de la prochaine version de son système d'exploitation mobile. Android M, c'est toujours son nom à défaut de connaître la friandise en « m » choisi pour cette itération, fait pour le moment dans la sobriété.

Une mise à jour pour optimiser l'expérience utilisateur

Contrairement à Lollipop (Android 5), ici pas de grands changements graphiques (en dehors de la présence d'un thème sombre) mais plutôt divers ajouts et améliorations. Tout d'abord, la gestion des permissions des applications a été revue. Via un menu dédié, 8 permissions (localisation, appareil photo, microphone, contacts, téléphone, SMS, calendrier et capteurs) peuvent désormais être réglées individuellement pour chaque appli par le mobinaute, de manière temporaire ou permanente.
Ensuite, avec Chrome Custom Tabs, Google permet aux applications d'ouvrir une version optimisée de Chrome directement dans les applications après avoir cliqué sur un lien. Cette mouture supporte notamment l'auto remplissage de champs et des mots de passe pour gagner en rapidité.
De même, désormais cliquer sur un lien en rapport avec un service qui dispose d'une application, comme un tweet et Twitter par exemple, pourra automatiquement ouvrir l'application liée. Toujours directement dans les app, avec Google Now On Tap il est désormais possible de faire apparaitre l'assistant pour obtenir des informations contextualisées.
Avec Doze, Google souhaite également optimiser un élément important des smartphones : l'autonomie. Doze est une fonctionnalité qui analyse l'utilisation du smartphone via l'activité de ses capteurs et optimise la durée de vie de la batterie en coupant les applications si l'utilisateur est inactif. Les alertes prioritaires restent cependant actives et Google annonce qu'en stand-by, un Nexus 9 sous Android M tient 2 fois plus longtemps que le même terminal sous Android 5.

Android M : disponible en preview

Enfin, entre autres nouveautés que nous découvrirons petit à petit, on notera qu'Android M supporte nativement le lecteur d'empreintes digitales, l'USB Type-C et que l'OS améliore également la sélection de texte ou encore la gestion des volumes. Le nouvel OS mobile de Google peut d'ores et déjà être téléchargé dans sa version Developer Preview sur le site dédié.

Questions ? Réponses !

RÉGIME : MANGER MOINS POUR MAIGRIR, UNE BONNE IDÉE ?



Depuis des décennies le modèle de balance calorique (apport/dépense) règne en maître. En se basant sur ce modèle, on peut donc penser en simplifiant que si on mange trop (apport) on grossit et que si on fait du sport (dépense) on maigrit. Mais ce modèle est en partie erroné.

Perte de poids : une question de qualité des aliments

Pour souligner le fait que manger moins ne fait pas maigrir, il suffit de prendre entre autres l'exemple de populations sous-alimentées du fait de la pauvreté. Chez certaines de ces populations, on trouve de nombreuses personnes obèses. Plus on est pauvre et plus le risque d'être en surpoids est susceptible d'augmenter, un phénomène confirmé par les Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies). Alors comment peut-on être en surpoids en ne mangeant que très peu ? C'est que la prise de poids vient de la qualité des aliments, non de leur quantité. Et les populations les plus pauvres ne peuvent se nourrir que d'aliments de base, riches en amidon par exemple (pommes de terre, riz, maïs...), alors que les meilleurs apports en glucides (que l'on trouve dans les légumes) ne pourront pas être trouvés.

Régime : perdre du poids c'est souvent perdre du muscle

L'autre problème de la diminution des calories journalières vient de la difficulté à tenir ce régime. Pour la plupart des personnes, il n'est pas possible de se réguler toute une vie, les kilos perdus au départ reviennent naturellement lors d'une reprise d'alimentation normale. De plus, l'apport moindre en calorie engendre une fonte des muscles (qui s'apparente donc à une perte de poids sur la balance), leur masse étant en partie remplacée par de la graisse. En mangeant moins, la perte de poids est liée à la perte de muscle, la graisse se stocke et lorsque la personne reprend son alimentation normale, elle reprend alors du poids, par-dessus cette graisse.

L'exceptionnelle momie d'une dame du XVIIe siècle

De 2011 à 2013, une équipe de l'Inrap a mené, sur prescription de l'État (Drac Bretagne), une fouille préventive au couvent des Jacobins, futur centre des congrès de Rennes Métropole. Deux ans après, les études se poursuivent et livrent de nouvelles découvertes. En l'occurrence, l'exceptionnelle sépulture de Louise de Quengo, dame du XVIIe siècle.



Le couvent des Jacobins, construit en 1369, après la guerre de Succession, marque la victoire de Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, sur Charles de Blois. Entre le XVe et le XVIIIe siècle, cet établissement dominicain devient un important lieu de pèlerinage et d'inhumation. Ainsi, environ 800 sépultures y ont été mises au jour par les archéologues, dont cinq cercueils de plomb. L'un d'eux contenait une dépouille dans un état de conservation exceptionnel. Son étude est un témoignage rare des pratiques funéraires des élites du XVIIe siècle.

Les cinq cercueils de plomb, datés du XVIIe siècle, étaient accompagnés de reliquaires en forme de cœurs. Quatre des cercueils, dégagés dans le chœur de l'église, ont livré des squelettes relativement bien conservés dont certains présentent un crâne et une cage thoracique sciés, témoins d'un embaumement réservé aux élites. Les cinq reliquaires de plomb accompagnant les cercueils du couvent des Jacobins constituent un ensemble unique en Europe. Ils renferment un cœur et quatre portent des inscriptions révélant l'identité des défunts. Certains cœurs sont enveloppés dans un tissu et embaumés avec des végétaux. L'analyse des textiles, des essences végétales et des organes apporte des informations sur le protocole d'embaumement.

Louise de Quengo, dame de Brefeillac († 1656)

À la base d'un mur de la chapelle Saint-Joseph, le cinquième cercueil a révélé un corps dans un état de conservation exceptionnel. Presque intact, ce corps est celui de Louise de Quengo, dame de Brefeillac. Cette identification est possible grâce aux inscriptions sur le reliquaire en plomb du cœur de son mari, Toussaint de Perrien, chevalier de Brefeillac (décédé en 1649). Afin de limiter au maximum la perte d'information liée à la décomposition de la dépouille, une étude a été menée en collaboration avec des chercheurs du laboratoire Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse (CNRS/Université de Toulouse) et le service médico-légal du CHU de Toulouse. Après le scanner de l'intégralité de la dépouille, l'autopsie a révélé l'état sanitaire de Louise de Quengo. Le prélèvement de tissus humains sans contamination environnementale est une opportunité rare en archéologie. Des études complémentaires en microbiologie ou en génétique permettent de déterminer si la cause du décès est d'origine infectieuse. L'ADN des pathogènes, dont celui de la tuberculose, permet d'observer l'évolution des micro-organismes du XVIIe siècle à nos jours, une problématique en plein essor.

Un costume complet du XVIIe siècle

Ces recherches apportent aussi de précieuses informations sur les pratiques funéraires de l'époque, l'histoire des sciences et de la médecine. Le prélèvement du cœur de la défunte révèle ainsi une réelle maîtrise de la pratique chirurgicale. Il a probablement été inhumé dans un lieu encore inconnu, celui de son époux l'accompagnant dans l'au-delà.

L'inhumation en plusieurs lieux de différentes parties d'un corps puise ses origines dans le Moyen Âge, comme en témoignent les funérailles de Bertrand du Guesclin ou Anne de Bretagne. Mais ses modalités et son évolution à l'époque Moderne étaient jusqu'alors méconnues.

Une conférence pendant les Journées nationales de l'archéologie

Louise de Quengo porte l'habit de religieuse : cape, chasuble, robe de bure brune en sergé de laine grossier, chemise en toile, jambières ou chausses en sergé de laine et mules en cuir à semelles en liège. Un scapulaire de dévotion est enroulé autour de son bras droit, ses mains jointes tenant un crucifix. Un suaire recouvre son visage et deux bonnets et une coiffe, maintenue par un bandeau, couvrent sa tête. Le port de l'habit religieux est répandu chez les élites laïques, autorisées à l'endosser lors de cérémonies importantes. Mais Louise a pu aussi adopter la vie monacale après son veuvage. La conservation exceptionnelle de l'ensemble a conduit l'État et le musée de Bretagne à mettre en œuvre la restauration des vêtements (laboratoire Materia Viva à Toulouse) et des chaussures (laboratoire 2CRC à Grenoble), en vue d'une présentation au public.

À l'issue des études scientifiques, des dispositions seront prises en vue de la réinhumation de la défunte, ainsi que pour la conservation des textiles.

À l'occasion du village de l'archéologie aux Champs Libres à Rennes, les 20 et 21 juin, Rozenn Colleter, archéo-anthropologue à l'Inrap donnera une conférence sur la découverte de la sépulture de Louise de Quengo. journees-archeologie.fr.

Un oiseau fossile du Gondwana nous montre son plumage

AU BRÉSIL, le fossile d'un oiseau vieux de 115 millions d'années exhibe de si beaux restes de plumage que les chercheurs ont pu en retrouver la forme et la structure. Les plumes ne pouvaient lui servir à voler, affirment-ils. Cet énantiornithe, une famille que l'on ne connaissait jusque-là qu'en Chine, vivait au Gondwana, supercontinent de l'hémisphère sud. De quoi éclairer l'histoire précoce des oiseaux.

Ce petit oiseau de 6 cm de longueur, aux grands yeux, était affublé d'une queue de 8 cm et paré d'un plumage coloré. Découvert en 2011 par des chercheurs de l'université fédérale de Rio de Janeiro au Ceará, un État du nord-est du Brésil, ce fossile est une surprise. Il appartient au groupe des énantiornithes, un groupe d'oiseaux à dents, bien diversifié, qui vivaient au Crétacé, bien après le célèbre Archeopteryx et les Confuciusornis.

Tous avaient été jusqu'à présent trouvés en Chine et l'on pouvait penser que ce groupe, répandu à l'époque, n'était présent que dans l'hémisphère nord. Mais cette découverte au Brésil montre que des espèces vivaient aussi au



Gondwana, ce supercontinent qui se fragmenta plus tard (au Jurassique) pour donner notamment l'Afrique, l'Amérique du sud, l'Antarctique, l'Australie et l'Inde.

Une queue plumée inutile pour le vol

Le remarquable état de conservation du fossile, daté d'entre 100 et 120 millions d'années, a permis à Ismar de Souza Carvalho et son équipe de retrouver la forme et la structure du plumage de l'oiseau. Les résultats viennent d'être publiés dans la revue Nature. On distingue très bien cette grande queue, formée d'un rachis nu et ornée à son extrémité de deux parties plumées, ressemblant à l'empennage d'une flèche. Des taches ont été interprétées par les auteurs comme les restes d'une coloration mais les couleurs des images d'artistes sont imaginaires. En revanche, l'immense queue, relativement à la taille du corps, avec de maigres plumes à l'extrémité, ne servait pas à cet oiseau pour s'équilibrer en vol, affirment les auteurs. Selon eux, cet appendice était plutôt un ornement pour la séduction du partenaire sexuel ou pour la reconnaissance des membres de l'espèce.

Quoi qu'il en soit, ce petit animal du Crétacé éclaire d'une lumière nouvelle l'histoire complexe des oiseaux. Il reste à lui trouver un nom et à déterminer plus précisément quelle est sa place dans le grand arbre phylogénétique des vertébrés à plumes.

Encore 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde

Le nombre de personnes victimes de la faim dans le monde s'établit à 795 millions – soit 216 millions de moins qu'en 1990-92 –, ce qui équivaut à 1 personne sur 9, d'après la dernière édition du rapport annuel des Nations Unies L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015 (SOFI).



Dans les régions en développement, la prévalence de la sous-alimentation – qui mesure la proportion de personnes privées de la nourriture indispensable pour mener une vie saine et active – est tombée à 12,9 pour cent de la population, par rapport aux 23,3 pour cent enregistrés il y a un quart de siècle, selon le SOFI 2015, publié conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM).
Une majorité des pays faisant l'objet d'un suivi par la FAO (72 sur 129) ont atteint la cible de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), consistant à réduire de moitié la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2015. Les régions en développement dans leur ensemble, quant à elles, l'ont manquée de peu. Par ailleurs, 29 pays ont réalisé l'objectif plus ambitieux énoncé au Sommet mondial de l'alimentation en 1996 : diviser par deux le nombre absolu de personnes sous-alimentées d'ici 2015.
"Si nous aspirons réellement à créer un monde exempt de pauvreté et de faim, notre priorité doit être d'investir dans les zones rurales des pays en développement où vivent la plupart des populations les plus pauvres et les plus affamées de la planète", a souligné le Président du FIDA, Kanayo F. Nwanze. "Il nous faut œuvrer pour générer une transformation au sein de nos communautés rurales afin qu'elle offrent des emplois décents, des conditions de vie décentes et des opportunités décentes. Nous devons investir dans les zones rurales pour la croissance équilibrée de nos nations de sorte que les trois milliards d'habitants peuplant ces zones puissent réaliser leur potentiel".

Des progrès frappants vu l'environnement difficile

Les progrès accomplis vers la pleine réalisation des objectifs de sécurité alimentaire 2015 ont été entravés ces dernières années par un contexte économique mondial difficile.
Phénomènes météorologiques extrêmes, catastrophes naturelles, instabilité politique et troubles intérieurs sont autant de facteurs responsables de cette situation. Vingt-quatre pays d'Afrique sont actuellement confrontés à des crises alimentaires, soit le double par rapport à 1990 ; une personne affamée sur 5 environ vit dans des conditions de crise caractérisées par une faible gouvernance et une vulnérabilité aiguë à la mort et à la maladie.
Le rapport SOFI 2015 fait remarquer qu'au cours des trente dernières années, les crises ont évolué, passant d'événements catastrophiques, à court terme, intenses et à haute visibilité, à des situations prolongées, du fait de toute une série de facteurs, en particulier de catastrophes naturelles et de conflits, souvent exacerbés par le changement climatique, la crise financière et les crises de prix.
Les taux de la faim dans les pays victimes de crises prolongées sont trois fois plus élevés qu'ailleurs. En 2012, cette situation concernait quelque 366 millions de personnes, dont 129 millions étaient sous-alimentés, soit 19 pour cent de toutes les victimes d'insécurité alimentaire de la planète.
Pourtant, parallèlement, 1,9 milliard d'habitants sont venus gonfler les rangs de la population mondiale depuis 1990, ce qui rend d'autant plus impressionnantes les réductions du nombre de personnes victimes de la faim, souligne le rapport.

Carte de la faim : ombres et lumières

D'importantes réductions de la faim ont été réalisées en Asie de l'Est. L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est et l'Asie centrale, ainsi que certaines parties de l'Afrique ont affiché des progrès très rapides, montrant que la croissance économique inclusive, les investissements dans l'agriculture et la protection sociale, dans un contexte de stabilité politique, rendent l'élimination de la faim possible. C'est, avant tout, la volonté politique de faire de l'éradication de la faim un objectif de développement primordial qui est à l'origine des progrès.
L'Afrique subsaharienne est la région qui accuse la prévalence la plus élevée de sous-alimentation dans le monde – 23,2 pour cent, soit près d'une personne sur 4. Toutefois, les nations africaines qui ont investi davantage dans la productivité agricole et les infrastructures de base ont su réaliser leur objectif OMD, notamment en Afrique de l'Ouest.
La proportion de personnes souffrant de la faim en Amérique et aux Caraïbes a chuté de 14,7 pour cent à 5,5 pour cent depuis 1990, tandis que la part des enfants de moins de 5 ans en sous-poids a également reculé sensiblement. Une forte détermination à réduire la faim s'est traduite par des programmes de protection sociale qui, assortis de la croissance économique, ont impulsé les progrès à l'échelle du continent.
Diverses tendances ont été observées dans différentes parties d'Asie. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont réduit de façon constante et rapide les deux indicateurs de sous-alimentation, soutenus par l'investissement dans les infrastructures en eau et l'hygiène, ainsi que par des perspectives économiques favorables.
En Asie du Sud, la prévalence de la sous-alimentation a baissé modérément, passant de 23,9 à 15,7 pour cent, mais des progrès bien plus importants ont été accomplis dans la réduction de l'insuffisance pondérale des jeunes enfants.
Une grave insécurité alimentaire est sur le point d'être éradiquée en Afrique du Nord, où la prévalence de la sous-alimentation s'établit à moins de 5 pour cent, tandis que la hausse de la prévalence du surpoids et de l'obésité suscite des préoccupations croissantes dans la région.
En Asie de l'Ouest, où les conditions d'hygiène sont généralement avancées et où les taux d'insuffisance pondérale des enfants sont faibles, l'incidence de la faim a augmenté à cause de la guerre, des troubles intérieurs et, partant, de populations massives de migrants et de réfugiés dans certains pays.

Enseignements tirés de l'expérience des OMD

S'il n'existe pas de solution universelle pour améliorer la sécurité alimentaire, le rapport SOFI évoque plusieurs facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans la réalisation de la cible OMD.
En premier lieu, une meilleure productivité agricole, en particulier de la petite agriculture et de l'agriculture familiale, se traduit par des gains importants dans la réduction de la faim et de la pauvreté.
Les pays les plus performants en Afrique ont rempli l'engagement de l'OMD, contrairement à ceux dont les progrès ont été plus lents.
Deuxièmement, si la croissance économique est toujours bénéfique – ne serait-ce que parce qu'elle élargit la base de revenus fiscaux nécessaire pour financer les transferts sociaux et autres programmes d'assistance –, elle doit être inclusive pour contribuer à réduire la faim. La croissance inclusive a fait ses preuves pour améliorer les revenus des plus démunis (d'actifs et de compétences), en leur conférant la résilience nécessaire pour affronter les chocs naturels et anthropiques. Augmenter la productivité des agriculteurs familiaux est un moyen efficace de sortir de la pauvreté et de la faim.
Troisièmement, l'expansion de la protection sociale – les transferts d'espèces aux ménages vulnérables, mais aussi les bons d'alimentation, les dispositifs d'assurance santé ou les repas scolaires, éventuellement assortis de contrats d'achat garantis avec les agriculteurs locaux – a été fortement liée aux progrès de réduction de la faim en veillant à ce que tous les membres de la société aient une bonne nutrition pour mener une vie productive.
Environ 150 millions de personnes à travers le monde échappent au piège de la pauvreté extrême grâce à la protection sociale, selon le SOFI, mais plus des deux tiers des pauvres de la planète n'ont toujours pas accès à une forme régulière et prévisible de soutien social.
Les transferts d'espèces aident les ménages à gérer les risques et à atténuer l'impact des chocs pour ne pas s'enliser dans la pauvreté et la faim.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

تعـــــزية

"كل نفس ذائقة الموت ويبقى وجه ربك ذو الجلال والإكرام"

بمزيد من الأسى والحسرة وبقلوب خاشعة لقضاء الله وعيون دامعة تلقت المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار/فرع البريد السريع نبأ وفاة المغفور له بإذن الله **أحد شريبتي "المدير العام للمؤسسة"**، وإثر هذا المصاب الجلل يتقدم جميع عمال وعاملات المؤسسة بالتعازي الخالصة لأهل الفقيد راجين من العزيز الحكيم أن يتغمده برحمته الواسعة ويسكنه فسيح جنانه، وإلهم أهله وذويه الصبر والسلوان.

"إن لله وإن إليه راجعون"

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

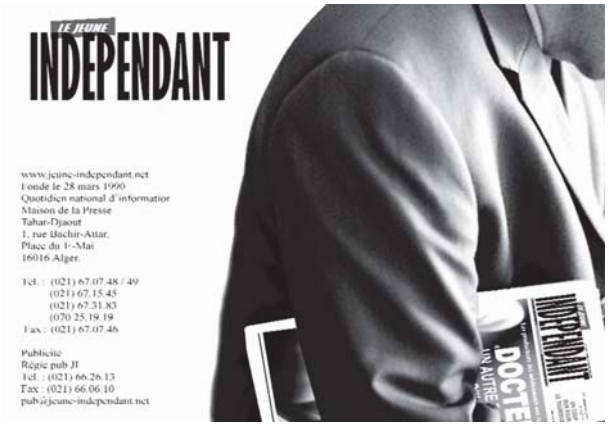
Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter les mauvaises odeurs corporelles



Parfois, malgré une hygiène corporelle stricte, il arrive, pour différentes raisons (dérèglement hormonal, chaleur excessive, prise de médicaments...) que des odeurs corporelles désagréables se dégagent. Pour s'en débarrasser et surtout les éviter, voici quelques règles simples à adopter au quotidien, dont :

Se laver fréquemment: Contre les mauvaises odeurs, rien de mieux que l'eau pour nettoyer le corps, éliminer les bactéries et surtout éviter l'excès de sudation, la transpiration étant majoritairement responsable des mauvaises odeurs.

Laver fréquemment les vêtements car les fibres retiennent les bactéries, qui au contact d'un corps en sueur, dégagent des odeurs nauséabondes.

Eviter les aliments excessivement épicés qui augmentent ostensiblement la température corporelle et provoquent la sudation.

Consommer avec modération l'ail et l'oignon, riche en soufre, responsables d'une transpiration malodorante.

Arrêter de fumer. Le tabac avec ses composants toxiques, en plus de nuire à l'organisme, provoque la mauvaise haleine ainsi que de très fortes odeurs corporelles.



Comment accélérer la pousse des cheveux ?

Un sujet qui revient assez souvent chez les femmes : ***comment accélérer la pousse des cheveux ?***

On rêve toute d'avoir une superbe chevelure longue nous allons donc voir ensembles quelque solutions NATURELLES (oui oui, si on veut de beaux cheveux on bannit le chimique!) pour aider nos cheveux à pousser.

L'huile de ricin

Elle est connue pour stimuler la repousse des cheveux et même de les épaissir. Du coup, on peut en passer un peu sur le cuir chevelu, au plus près des racines. ça ne peut pas faire de mal… à condition de ne pas tartiner, bien sûr !

Autrement, il y a d'autres huiles avec des propriétés similaires qu'on peut utiliser en alternance : huile de coco, huile de cobra.. Et même certaines HE qu'on peut ajouter (quelques gouttes, pas plus !) pour renforcer le côté stimulant pour la pousse : romarin, c'est très bien pour ça.

Le massage du cuir chevelu

Pour compléter l'utilisation de huile, c'est génial. ça détend et surtout, ça stimule la circulation sanguine, ce qui est important pour irriguer les racines et donc les stimuler à fabriquer du bon cheveu robuste.

Le lavage du cuir chevelu

Oui, c'est important, car pour que les cheveux poussent correctement, il faut veiller à ne pas avoir le cuir chevelu encrassé, ni les pores bouchés, car ça peut provoquer une chute accrue ou la repousse de cheveux moins épais. Et si on applique de l'huile de ricin régulièrement, c'est un truc à bien observer. Du coup, pour éviter les problèmes, on peut laver deux fois par semaine et exfolier son cuir chevelu une fois par mois.

L'hydratation

Interne comme externe, elle est essentielle!

Les compléments alimentaires

Les vitamines qu'ils apportent en interne peuvent être un bon petit plus pour stimuler la pousse de cheveux en bonne santé, mais bien entendu, je n'aurai de cesse de répéter que ça ne remplace pas une bonne hygiène de vie et alimentation variée.

L'intervention d'un professionnel

Si vraiment le volume de la chevelure a considérablement diminué, ou qu'il y a des spots complètement chauve, il est plus sage de consulter un dermato pour voir s'il n'y a pas de plus ample analyse à faire pour voir si on n'est pas carencée en quelque chose.

La patience

Oui, c'est l'élément primordial dans l'affaire, comme d'hab dès qu'on parle de cheveux et de pousse ! Il se passera donc bien 3 à 6 mois après la fin de la chute pour revoir une repousse significative. Donc…. PATIENCE et PERSÉVÉRANCE, les filles !

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN ANTIOXYDANTS



Les antioxydants sont des molécules capables de diminuer ou d'empêcher l'oxydation d'autres substances chimiques.

Les aliments les plus riches en antioxydants, malgré tout, de larges déficits en antioxydants peuvent être à l'origine de nombreux troubles ou maladies.

Les aliments les plus riches en antioxydants sont :

- Avocats
- Oranges
- Raisins noirs
- Poivrons rouges
- Cerises
- Fraises
- Framboises
- épinards crus
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins secs
- Mures
- Ail
- Betteraves

TRAITEMENTS NATURELS ANÉMIE : LES BIENFAITS DES PLANTES



En termes simples, l'anémie est la diminution du nombre de globules rouges dans le sang et peut varier d'une simple anémie bénigne à une forme beaucoup plus compliquée qui nécessite l'hospitalisation. Elle se traduit souvent par une pâleur, une fatigue chronique, des vertiges, une faiblesse générale... Si des médicaments sont disponibles pour venir à bout de ce problème de santé, il est aussi possible de la traiter avec des remèdes maison.

Parmi les plantes médicinales capables de guérir l'anémie et ses symptômes, il y a la schizandra, le ginseng, l'orpin rose et l'éleuthérocoque dont l'action soulage les nausées et les vertiges.

Il est aussi possible d'utiliser l'acérola, très riche en vitamine C, en tisane.

Parmi les autres plantes recommandées, on trouve le théier, le guarana et le maté, consommer en tisane ou sous forme de gélule.

En cas d'asthénie (affaiblissement de l'organisme, fatigue physique), il est possible de l'huile essentielle de menthe. Attention toutefois de ne pas en prodiguer aux femmes enceintes.

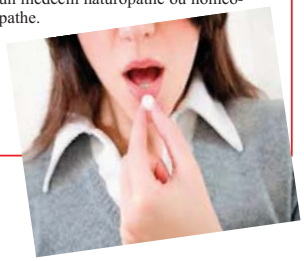
Paracétamol :

Les alternatives naturelles

Douleurs aiguës et fièvres : il n'existe malheureusement pas d'alternative naturelle d'usage aussi facile et d'efficacité autant garantie que les simples cachets de paracétamol ou d'antalgiques de type AINS pour traiter douleurs aiguës.

Les massages, l'application de chaud ou de froid, peuvent être d'une grande aide, à condition d'en avoir l'expérience. Pour les maux de dents, un clou de girofle malaxé ou de l'huile essentielle de girofle mélangée avec un peu d'huile peuvent calmer la douleur en attendant de se rendre chez le dentiste. Pour la fièvre, la tisane de reine des prés, si elle est de bonne qualité, peut donner de bons résultats car elle contient un précurseur de l'aspirine (mais il faut bien surveiller la température, car toute fièvre supérieure à 39° peut avoir des conséquences graves).

Douleurs chroniques : pour soulager les douleurs chroniques (arthrose, rhumatismes, maux de têtes ou migraines répétés...), il existe des solutions diététiques et thérapeutiques (mélanges de plantes spéciales rhumatismes, baumes aux huiles essentielles, massages, kinésithérapie, hydrothérapie, acupuncture, ostéopathie…). Mais si on veut passer aux médecines naturelles, c'est toute la prise en charge médicale qu'il faut revoir, avec un médecin naturopathe ou homéopathe.



Pain à l'anis et graines de sésame

Ingrédients :

- 250 g de farine dure.
- 250 g de farine tendre.
- 15 g de levure de boulanger.
- 30 g de beurre fondue.
- 1 cuillère à soupe de sucre.
- 1 cuillère à soupe d'anis vert.
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame.
- Un jaune d'œuf.
- Eau tiède pour ramasser.
- Sel.
- Un œuf pour la dorure.

Préparation :

- Dans un saladier verser les farines, la levure, le sucre, le sel, le jaune d'œuf, le beurre fondu, les graines de sésame, l'anis vert et l'eau tiède.



- Malaxer au bout de doigts jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.
- Pétrir à la main pendant 15 minutes et laisser reposer 15 minutes.
- Après façonner la pâte en petites boules.
- Prenez une boule, l'aplatir et la décorer à l'aide d'un ciseau et ainsi de suite pour les autres boules.
- Couvrir le pain et laisser lever.
- Badigeonner d'œuf et cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes.

Soupe de pomme de terre et moutarde

Ingrédients:

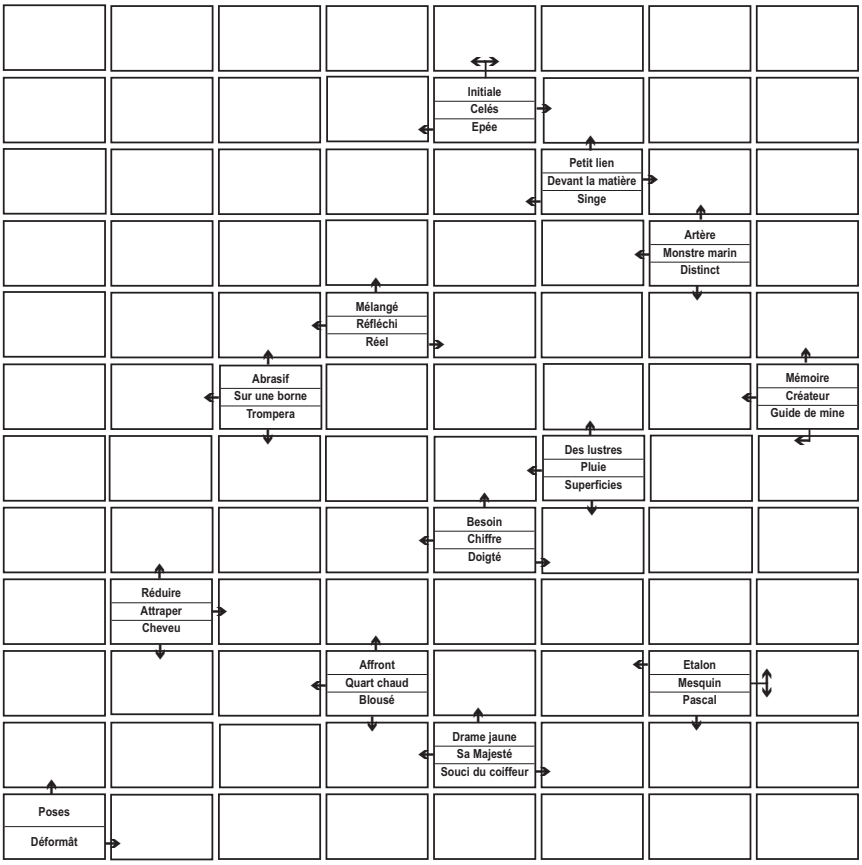
- 1 oignon.
- 500 g de pomme de terre coupés en petits morceaux.
- 1 c à c de moutarde.
- 1 c à s de beurre.
- Sel, gingembre, cumin, piment doux.
- 1 litre et 1/4 d'eau.
- Un petit bouquet de persil et coriandre.

Préparation:

- Dans une marmite faire fondre le beurre, ajouter l'oignon et faire les suer quelques minutes.
- Ajouter les pommes de terre, la moutarde, le gingembre, le cumin, le sel, le piment doux et le bouquet de persil et coriandre et mouiller à l'eau.
- Laisser cuire pendant 30 minutes.
- Retirer le bouquet de persil et coriandre puis mixer l'ensemble afin d'obtenir une soupe fine et onctueuse.
- Porter à ébullition pendant 2 minutes.
- Servir Chaude.



Mots fléchés n° 1435



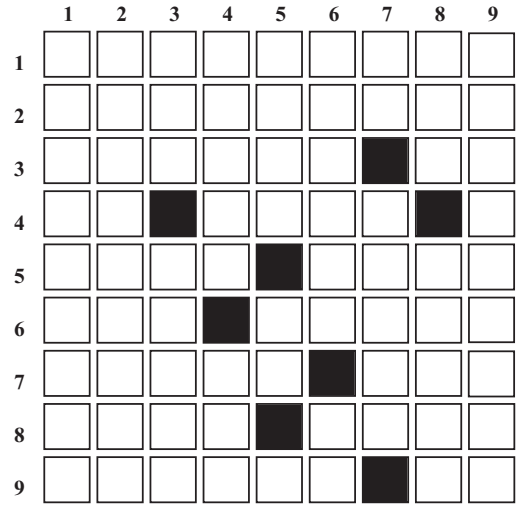
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

Horizontalement

ORIGINAL
SERAS - MU
TUA - OMET
ENSILE - E
NI - RENO -
TRIE - EPI
AAR - PS - N
TIRER - VS
I - AMENEE
ONDE - AIR
NOIRE - NE
- MAITRES
OSTENTATION -
REUNIRAI - NOM
IRAS - IRRADIA
GA - IRE - EMERI
ISOLE - PRE - ET
N - MENES - NA - R
AME - OP - VEINE
LUTE - INSERES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Epuisée - 2. Bateaux aménagés - 3. Lieux de nuitées - Actinium - 4. Etat-major - Gaz de pub - 5. Kidnapping - Lettre grecque - 6. Le moi latin - Elle fait la force - 7. Célèbre incendiaire - Cardinal - 8. Superlatif - Etre grand ouvert - 9. Clé pour Ali Baba - Degré.

VERTICALEMENT

1. Membres d'un parti - 2. Relative à un aliment à base de lait - 3. Personne vaniteuse - Trous de derme - 4. Policier - Eut le toupet - 5. Fils d'Enée - Le premier d'une suite - 6. Envie - Béryllium - 7. Parcouru - Querelle - 8. Partira - Haler un bateau - 9. Scandale.

SOLUTION N° 1434

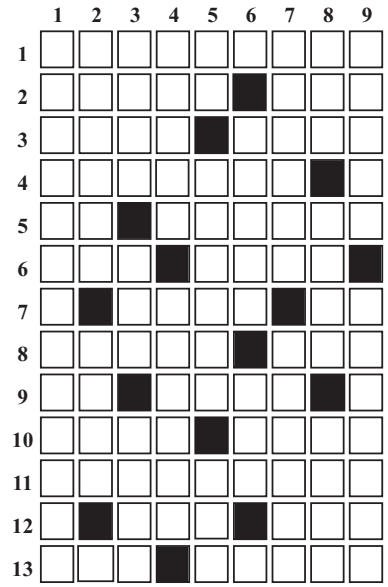
HORIZONTALEMENT

AVEUGLAIS
DAMNAIENT
VIE - TE - OU
ENUMERA - P
RE - A - AIMA
SMALA - SOS
IENISSEI -
TNT - PASSE
ETETER - IN

VERTICALEMENT

ADVERSITE
VAINEMENT
EMEU - ANTE
UN - MALI - T
GATE - ASPE
LIERA - SAR
AE - AISES -
INO - MOISI
STUPAS - EN

Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Tel un siège - 2. Rapporte - Contracté - 3. Souvent triste - Blanc italien - 4. Nobles - 5. Pour le tiers - Boîtes - 6. Est allongé - Ville d'Allemagne - 7. Suite de wagons - Tas de bois - 8. Esquive - Flan - 9. Personnel - Obligé - 10. Soutènement provisoire - Laissé en blanc - 11. Avec grandeur - 12. Transpiration - Page des titres - 13. Avéré - Vin ibérique.

VERTICALEMENT

1. Apprentissages - 2. Surgi - Droit d'opposition - 3. Vitesse acquise d'un navire - Il a son centre - Vallée envahie par la mer - 4. Percé - Chef des Huns - 5. Equerre - Raccourcie - Pas nous - 6. Saine - Elément d'identité - 7. Cuvette - Il aime les blagues - 8. Prit connaissance - Organisation américaine - Point acquis - 9. Bannissements - Déprimés.

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

- STENO - SA
TOUT - OPEN
OREILLONS
TERRE - TEE

VERTICALEMENT

REGURGITE -
TOT
EVITEE - ESSORE
AIN - VIFS -
TUER
CE - FANE -
VETIR
TRAINTRAIN
- LE
I - CET - ALCOOL
- VERS - ASIE -
POT
ETETER - ASSENE
RASANTES -
ANSE

REACTIVER
EVIER - ETA
GIN - ACRES
UT - FIESTA
REVANT - EN
GEINT - ART
I - FERAS - E
TES - ALIAS
ES - VICES -

SODUKU 164

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

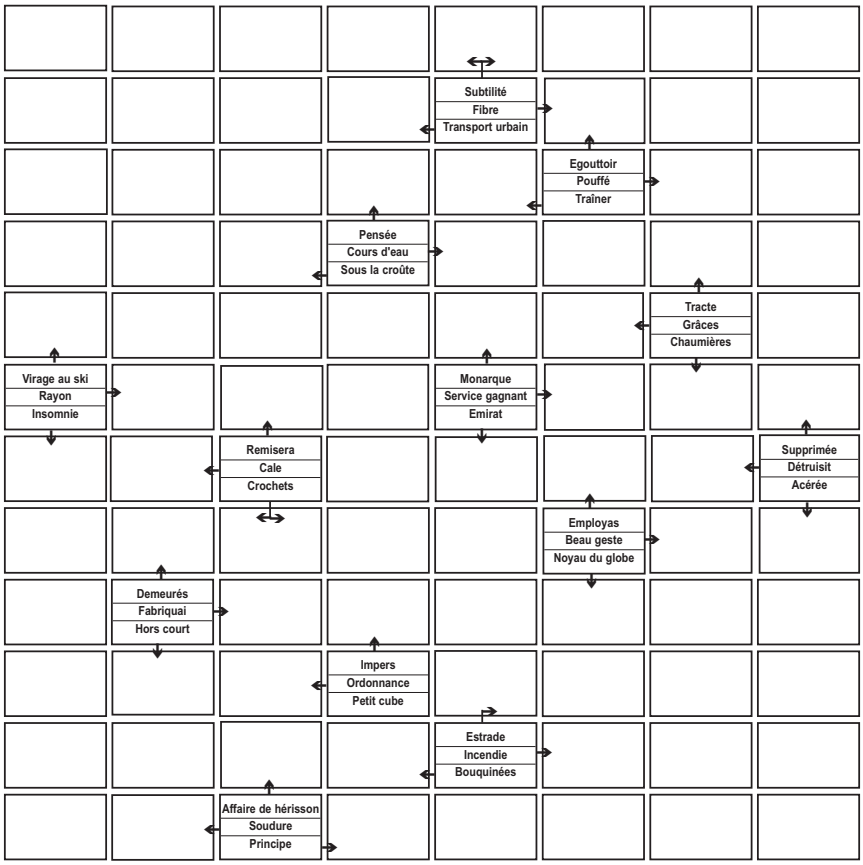
		1					3	8
	4	9	3			6		
3			9		6	4		
	7			1			6	9
5			7		4			
6						7		
2			6			5		1
	3			9			7	
		6			7			3



SOLUTIONS

4	8	7	5	3	1	9	6	2
2	5	3	4	9	6	7	8	1
1	6	9	2	8	7	5	3	4
3	2	1	6	7	5	4	9	8
8	7	6	9	2	4	1	5	3
9	4	5	8	1	3	6	2	7
5	9	8	7	4	2	3	1	6
7	1	2	3	6	9	8	4	5
6	3	4	1	5	8	2	7	9

Mots fléchés n° 1370



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1369

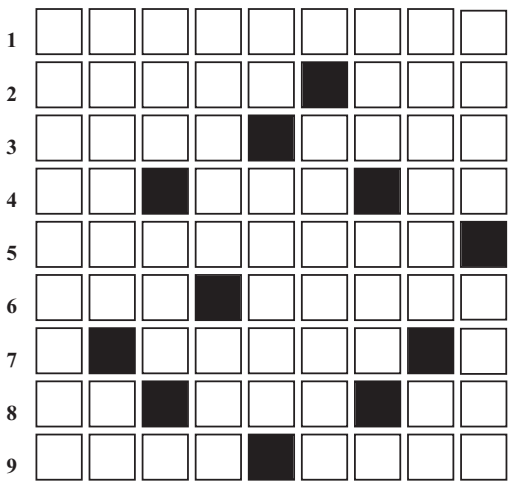
Horizontalement

EPROUVER
TRES - ARE
REVER - SN
AMIRAL - T
NIT - PARE
GE - AISE -
ERIGE - GR
- ETIRA - O
E - ATELES
MALE - LIS
URI - GERE
ETETA - ER

Verticalement

ETRANGE - EMUE
PREMIERE - ART
REVIT - ITALIE
OSER - AGITE - T
U - RAPIERE - GA
VA - LAS - ALLE -
ERS - REG - EIRE
RENTE - ROSSER

Mots croisés 9/9 n° 1370



HORIZONTALEMENT

1. Devançât - 2. Incroyable - Cri d'arène - 3. Se pointa - Fils d'Enée - 4. Petite soudure - Précèdent les autres - Vont avec les coutumes - 5. Cuire à petit feu - 6. Lettre grecque - Peu courants - 7. Salubres - 8. Dieu égyptien - Soigne les canassons - Bouddha chinois - 9. Copine - Il est pris pour bondir.

VERTICALEMENT

1. Amusera - 2. Enseigna - La matinée - 3. Nourriture pour grison - Cri d'assaut - 4. Costumes de scène - Bière anglaise - 5. Paresseux - Machine hydraulique - 6. Etat scandinave - 7. Support de chef - Légumineuse - 8. Façon de se mouvoir - Note de musique - 9. Chevilles de golf - Ville suisse.

SOLUTION N°1369

HORIZONTALEMENT

BOURGEOIS
ADROIT - NU
LEAN - EMUE
BONDE - OLE
UNI - POTE -
T - USURE - A
IMMORALES
EU - SEN - PI
REG - ETAIE

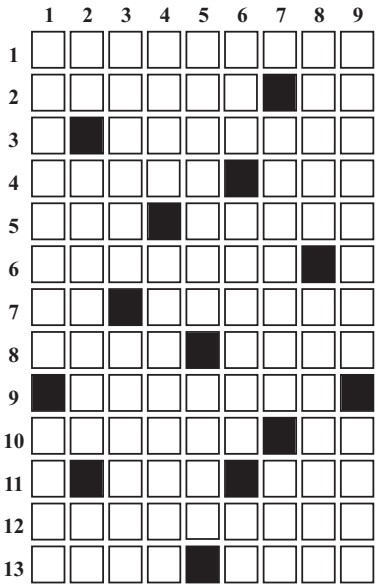
VERTICALEMENT

BALBUTIER
ODEON - MUE
URANIUM - G
ROND - SOS -
GI - EPUREE
ETE - ORANT
O - MOTEL - A
INULE - EPI
SUEE - ASIE





Mots croisés 9/13 n° 1370



HORIZONTALEMENT

1. Virtuoses de cirque - 2. Images photographiques - Possessif - 3. Chasser - 4. Aiguille végétale - Jamais désuet - 5. Radis - Goulu - 6. Sacrifiés - 7. Partie d'une œuvre - Plante potagère - 8. Refus de Moscou - Bride - 9. Dignes d'une épopée - 10. Provoque une réaction de rejet - Conifère - 11. Sans voiles - Nombre de bougies - 12. Gâteau - 13. Au bord des larmes - Vieux animaux.

VERTICALEMENT

1. Assentiment - Espar horizontal - 2. Adverbe de proximité - Emphatique et prétentieux - La matinée - 3. Découverte de Curie - Etalé - 4. Pour pros et amateurs - Points de vue - 5. Du nord - Interrogatif - 6. Echelle de sensibilité - Tumeur bénigne - Pigeonné - 7. Epinglée - Ressemblance - 8. Allonge - Éclatant - 9. Palmipède - Etres fabuleux.

SOLUTION N° 1369

HORIZONTALEMENT

SARDOINES
TRES - LITA
ADN - REE - S
NONCE - RAS
DIEU - PALE
ASSIDU - IE
RI - SERBES
DERISION -
IRAN - FUEL
S - SEOIR - I
TAS - RADAR
ELITE - ENA
SERVEUSES

VERTICALEMENT

STANDARDISTES
ARDOISIER - ALE
RENNES - RAS-
SIR
DS - CUISINE -
TV
O - RE - DES -
OREE
ILE - PURIFIA - U
NIERA -
BOURDES
ET - ALIENE -
ANE
SASSEES - LIRAS

soduku 99

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		1				9		
	3		1		9		7	4
					4			
				7		1	8	
5		7		2		6		9
	6	3		5				
			3					
1	8		7		5		2	
		6				5		

Solutions

7	8	6	5	2	1	3	4	9
2	9	5	3	4	8	1	6	7
1	4	3	9	7	6	8	5	2
9	7	8	1	6	5	2	3	4
6	5	4	2	9	3	7	1	8
3	1	2	4	8	7	6	9	5
8	2	9	6	3	4	5	7	1
5	3	7	8	1	9	4	2	6
4	6	1	7	5	2	9	8	3

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ADJEB ET CHA'BAN

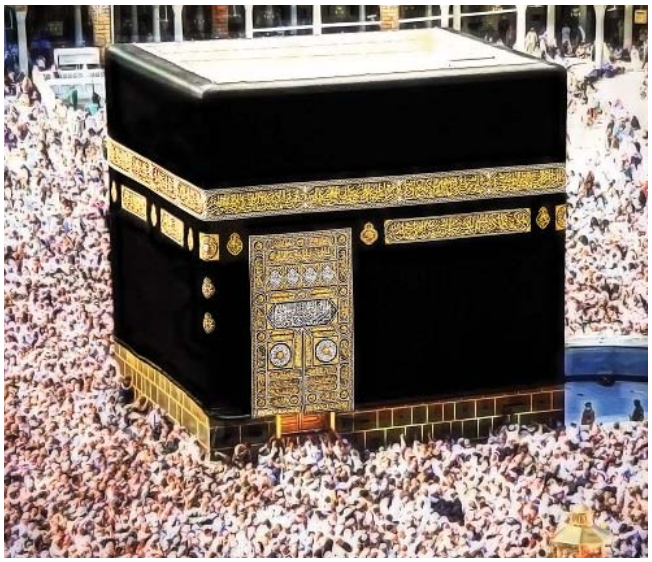
3°) Le fait que le Voyage nocturne et l'Ascension se sont produits dans un même temps, montre bien que la Maison ultime (celle de Jérusalem) occupe un rang sacré et très élevé auprès de Dieu. De plus, il donne une signification très explicite sur le lien très étroit qui existe entre le Message communiqué par le Prophète Jésus, et le Message communiqué par le Prophète Mohammed, Sceau de tous les Messagers de Dieu, ainsi que ceux de tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux. Tous ont communiqué le même Message.

Cet événement prodigieux que toute la Communauté musulmane fête chaque année, le 27ème jour du mois sacré « Radjeb » adresse à l'ensemble des Musulmans, sans distinction de race ou de région, un ultimatum auquel ils doivent répondre que voici : libérer la Terre sainte et bénie du joug des sionistes et la rendre, grâce aux valeurs de l'union et du sacrifice à ses propriétaires légitimes, comme le firent nos valeureux aïeux.

Fêter l'anniversaire de cet événement céleste, signifie pour toute la Communauté musulmane l'éveil des consciences longtemps endormies, depuis le Roi Salah Eddine en compagnie d'une armée à foi d'acier et notamment de savants martyrs tels Ibn Assakir, Abou Médiène et autres, que Dieu Agrée leur âme parmi les Siens et ensevelies sous le linceul de la course au pouvoir, des passions et des vices, de la tyrannie, du gain facile, pendant que nos valeurs morales et spirituelles s'anéantissent de jour en jour.

Fêter cet anniversaire signifie enfin le devoir, chacun en ce qui le concerne, individus soient-ils, peuples ou nations, selon ses capacités et moyens, physiques ou morales, là où il se trouve, de se mobiliser corps et âme, pour défendre les causes nobles et justes, de venir en aide aux populations décimées ou vivant sous le joug des tortures de la débauche, de la misère, de la famine, de l'ignorance, de la maladie, de la mortalité d'origines diverses, des guerres fratricides etc. afin que règne le bien être et la paix entre tous les hommes de la planète.

C'est ainsi qu'en fêtant cet anniversaire notre Valeureux Salah Eddine El Ayoubi, mobilisa tous ses efforts pour unifier toutes les forces vives et combattantes d'alors pour chasser les Croisés de la Terre sainte qu'ils souillèrent pendant près d'un siècle. Quoiqu'il en soit, tout usurpateur connaîtra tôt ou tard, sa fin désastreuse et humiliante ; et les damnés d'hier retrouveront leur place au soleil.



4°) L'événement du Voyage Nocturne eût lieu comme il a été souligné plus haut, la nuit du 27ème jour du mois sacré de « Radjeb » de l'année 620 de l'ère chrétienne . Il convient de noter avec plus de précisions que l'année lunaire comprend quatre mois sacrés : trois consécutifs qui sont « Dhu-lki'da », « Dhu-lhidja » et « Moharem », respectivement le onzième, le douzième et le premier mois. Le quatrième des mois sacrés « Radjeb » étant isolé, en est le septième mois.

Durant ces mois, les arabes observaient une trêve, forme de cessez-le- feu, pendant laquelle les guerres entre différentes tribus et toutes formes de violence, étaient prohibées. Ainsi, les voyageurs et les commerçants se déplaçaient sans crainte d'être attaqués. Institutions païennes, ces mois étaient en fait une bénédiction du Créateur, Grâce à Lui Seul, afin de permettre aux hommes de revenir sur leurs différends, de se réconcilier dans le meilleur des cas, de vivre en paix et de vaguer à leurs occupations en toute quiétude. C'est donc une trêve provisoire qui incite à observer une paix durable.

Le pèlerinage païen avait lieu pendant le mois de la trêve « Dhu-lhidja ». C'était à cette occasion que la foire dite 'Ukadh était organisée ; elle drainait vers elle les pèlerins, les poètes et les commerçants de toutes les tribus ; lesquelles, assurées que leurs membres et les animaux à immoler, portant les uns et les autres des signes distinctifs pour la circonstance, ne courraient aucun danger.

Les arabes ne manquaient pas toutefois, de se soustraire à cette institution, et ce par l'hérésie d'adapter le calendrier lunaire en fonction de leurs besoins de rapine. Ainsi, ils reportaient le mois de « Moharem » au mois de « Safer », réduisant à deux mois la durée de la trêve. Ce décalage se décidait à la fin de chaque pèlerinage. Ils introduisirent en outre, un troisième mois, tous les trois ans, de sorte à équilibrer l'année lunaire et l'année solaire.

La violation de la trêve était un scandale. Toute infraction à cette règle, enracinée dans les mœurs était réprimée par les armes. Les guerres menées à cette occasion contre les transgresseurs portaient le nom de « Fudjar », (guerres de profanation). On en compta quatre avant l'Islam. Notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, participa à l'une d'elles, contre ceux qui avaient enfreint la trêve. C'est en quelque sorte une campagne armée, déclarée contre toutes formes de terrorisme. Selon certains chroniqueurs, le rôle du Prophète consista à fournir des flèches à ses oncles. Selon d'autres narrations, il prit activement part à la bataille, et blessa lui même de sa lance le chef de la tribu coupable.

L'Islam maintient les mois sacrés pendant lesquels la vie et les biens étaient protégés. Le Saint Coran condamna cependant, aussi bien le décalage des mois sacrés que l'année de treize mois : « Le nombre de mois, auprès d'Allah est de douze mois, dans la Prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés : telle est la religion de droite. Durant ces mois, ne vous faites pas de tors, les uns les autres. Combattez tous les associateurs (polythéistes) sans exception aucune, comme ils vous combattent tous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance. Par là, les mécréants sont égarés : une année, ils le font profane, et une année, ils le font sacré, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a fait sacrés. Ainsi rendent-ils profane ce qu'Allah a fait sacré. Leurs méfaits leur sont enjolivés. Et Allah ne guide guère les gens mécréants. » (Sourate dite « Le repentir » ou « At-tawbah » Verset 36 - 37).

Il s'agit par conséquent, de la sacralité de ces mois qui évoque la paix et la sérénité, caractérisant cette période de l'année qui est en l'occurrence, celle du pèlerinage au Lieux Saints de l'Islam. En outre, il est souvent fait appel dans le Saint Coran, aux mois sacrés et à la nécessité impérieuse d'en respecter la sacralité, en interdisant aux hommes de s'entre-tuer, et de commettre toutes sortes d'injustice, de nature à nuire à l'ordre social, d'une manière générale. Mieux encore, le Saint Coran a fait de ces mois des rites de Dieu, qu'on retrouve en tous temps et dans tous les Messages révélés. « Telle est la religion droite. »

Il vient donc que la méthode pédagogique qui ressort de cette sacralité, liée au temps et au lieu (Mecque) est une loi divine antique, que l'Islam a confirmée, en faisant un lien historique et religieux entre les croyants de toutes les époques. Hélas, de nos jours l'on constate bafouée cette sacralité, alors que les païens, associateurs de divinités diverses, gens qu'on qualifie souvent d'arriérés ou retardés mentaux, par référence à l'échelle sociale des valeurs, en font, de père en fils, une règle d'or, respectée par tous. Par contre, certains de nos « civilisés » s'entretuent, comme bon leur semble, souvent à cause de divergences superflues, chacun pour soi, pour s'accaparer du pouvoir et de la richesse, par toutes formes d'agression, de spoliation, même en marchant sur le dos des cadavres, lesquels levèrent, un jour d'éveil, seulement le petit doigt, pour dénoncer quelques uns de leurs agissements pervers, sans savoir que celui qui rend la sentence est malheureusement, l'un des leurs.

Les plus avertis d'entre eux, déciment des populations entières pour défendre les droits de l'homme, d'autres égorgent au nom de l'Islam, vieillards, femmes et enfants et s'accommodent avec les vautours colons, pour coloniser davantage de peuples, auxquels on apprend le langage d'une démocratie à double mesure, sans se soucier pour autant, d'aucune notion de sacralité, ni même d'aucune valeur humaine.

Pour ceux là, cette loi, pourrait même constituer, si elle est bien appliquée, une issue de secours, une occasion appropriée de mettre fin à leur désaccord, à leur tyrannie, à leur esprit de vengeance, par l'amour de l'autre, et de trouver les voies et moyens, en vue d'instaurer la paix et la sécurité sur terre.

Cette loi équivaut à une trêve divine, au cours de laquelle les hommes « antagonistes » se ressaisissent et font leur autocritique, en prenant conscience de leur véritable rôle sur terre à savoir : contribuer au bonheur et au bien être de l'humanité, sur la base d'un amour sincère, désintéressé, et d'une justice équitable et multidimensionnelle.

5°) La paix est la relation primordiale entre les gens en Islam. En effet, l'avènement de l'Islam est venu rappeler aux gens qu'ils sont unis en tant que créatures d'un Seigneur Unique, Gloire à Lui Seul, tous égaux devant Lui, et aspirant tous, au même but dans la vie. Le Saint Coran consacra cette unité en mettant définitivement un terme aux inégalités créées par l'homme et érigées en classes souvent belligérantes et antagonistes, les unes les autres, souffrant de valeurs raciales : maîtres et serviteurs, riches et pauvres, hommes de couleur et autres etc. Il dispose à ce sujet dans la Sourate dite « Al-Hujurāt » ou dite « et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur. » Cette unité proclamée par l'Islam, implique l'égalité entre les êtres humains dans les droits et les devoir.

C'est sur ces bases là que l'Islam a bâti sa politique réformatrice entre les musulmans les uns envers les autres et entre eux et les autres peuples d'ethnies ou de religions différentes. A cet égard, la paix demeure le plus à même d'impulser des relations de coopération et de coexistence pacifique et de permettre d'œuvrer pour le bien être de tous. C'est ainsi que l'Islam ne demande aux non musulmans rien de moins que de cesser de lui témoigner une quelconque hostilité et de ne pas susciter contre lui et ses adeptes les complots et les machinations. En revanche, il a pris sur lui l'engagement de ne point utiliser la coercitionnique : « Est-ce à Toi de contraindre les gens à devenir croyants ? » (Sourate dite « Yūnus » ou dite « Jonas »,Verset 99).

Dans le cas ou les non musulmans acceptent de préserver la situation de paix, ils sont considérés aux yeux de l'Islam comme les frères des musulmans et, à ce titre, ils doivent s'entraider mutuellement pour le bien de l'humanité entière. Les uns et les autres sont par conséquent, libres de pratiquer leur religion et de faire du prosélytisme avec sagesse et le bon conseil, sans porter préjudice à l'ordre public, sans se faire du torts et sans entré en conflit les uns avec les autres.

6°) L' Islam ne met fin à l'état naturel de paix que lorsqu'il est menacé ou agressé ou enfin qu'on s'oppose par la violence à son essor. Dans ces conditions, il se donne le droit d'autoriser ses adeptes à se défendre et à repousser les agresseurs afin d'instaurer la paix et d'établir l'équité entre tous. Par contre, il défend à ses adeptes de commettre une quelconque injustice à l'égard non seulement des humains, mais également à l'égard de la mère nature en général.

(A suivre)

19.55 : Esprits criminels



Série avec Joe Mantegna, Shemar Moore
Les corps de personnes empoisonnées à l'arsenic sont découverts à Long Beach, en Californie. Aucun élément ne semble relier les victimes entre elles si ce n'est un mot - qu'elles ont toutes reçu - annonçant leur mort inévitable et imminente. Sur chaque cadavre, le meurtrier a laissé un bout de ficelle d'une longueur différente. Il semble agir selon un mode opératoire lié à la mythologie grecque.

20.00 : Hard



Série avec Natacha Lindinger, François Vincentelli…
Roy décide de se lancer dans le stand up. Il organise plusieurs spectacles chaque soir dans son restaurant, mais le succès n'est pas au rendez-vous. Vikash, qui a cuisiné pour de nombreux artistes, l'envoie auprès de l'humoriste Gad Elmaleh afin de glaner quelques précieux conseils. Sophie constate que le montant des travaux pour la construction de son club libertin est trop élevé.

19.55 : L'amour est dans le pré - Episode 1



TÉLÉRÉALITÉ
Dans cette première émission, les éleveurs, céréaliers et viticulteurs se rencontrent à Paris pour la première fois aux côtés de Karine Le Marchand. Le lendemain, les agriculteurs se retrouvent pour ouvrir les courriers. Entre lettres émouvantes, décevantes ou idéales, ils vont faire un choix et en sélectionner un maximum de dix. Les rendez-vous galants avec les prétendant(e)s s'organisent ensuite sur une péniche parisienne.

19.57 : Suspect n°1 New York



Série avec Maria Bello, Brian F O'Byrne…
Une jeune femme d'origine hispanique est retrouvée morte dans un parc de la ville. Son corps entièrement dénudé a été recouvert de pétales de fleurs. La communauté entière est en émoi et fustige l'inefficacité de la police. Les premiers soupçons se portent sur le beau-père de la défunte qui a mystérieusement disparu depuis le drame. Furieuse d'avoir une équipe en sous-effectif, Jane va demander du renfort à Costello en personne.

19.50 : Hommage à Jean Ferrat



DIVERTISSEMENT
A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort, le 13 mars 2010, de Jean Ferrat, Henry-Jean Servat retrace le parcours du chanteur, homme et poète engagé. Ses chansons, «Que serais-je sans toi ?», «La Montagne» ou «Ma France», ont marqué la mémoire collective. Humaniste, il a chanté ses idéaux communistes tout en ...

21.00 : A ce soir



Drame avec Sophie Marceau, Antoine Chappey…
Nelly, infirmière et mère de deux enfants, est mariée avec Manuel depuis douze ans. Un matin, elle découvre avec stupeur son époux décédé, mort d'une crise cardiaque durant son sommeil. Sous le choc, Nelly décide d'organiser à sa manière les funérailles.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:19	12:28	16:20	19:50	21:30	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:26	12:33	16:23	19:53	21:32	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:38	12:47	16:38	20:09	21:48	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:53	12:38	16:18	19:47	21:16	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:49	12:54	16:44	20:14	21:52	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:55	12:59	16:48	20:18	21:56	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:59	13:02	16:51	20:21	21:57	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5192 - LUNDI 19 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

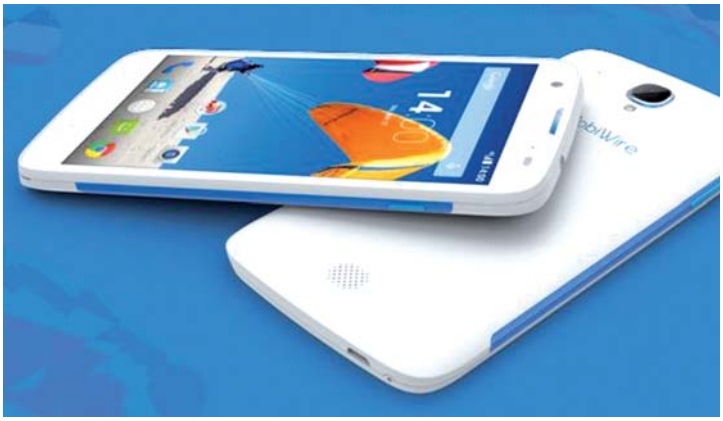
Météo

	max.	min.
Alger	27°	17°
Oran	33°	17°
Constantine	30°	17°
Ouargla	39°	22°

LA MARQUE RENAÎT DES CENDRES DE SAGEM

MobiWire se lance sur le marché algérien

La marque de téléphones mobiles MobiWire a annoncé dimanche son lancement en Algérie, en partenariat avec Algeria New Vision & Innovation. La marque française n'est pas nouvelle, elle est née d'une spin-off de la marque Sagem Mobiles qui renaît donc de ses cendres avec MobiWire.



La marque française MobiWire fait donc son entrée dans le marché algérien avec un engagement fort sur un équilibre qualité-performance-prix, et l'héritage du savoir-faire de Sagem. Cette marque est arrivée sur le marché de la téléphonie mobile en juillet 2011, où elle a réussi à s'installer en tant que marque blanche en proposant des terminaux sous la marque des opérateurs en seulement deux ans. Avec plus d'un million de mobiles vendus en France en 2013, le constructeur français s'attribue ainsi 5% de parts de marché et obtient la reconnaissance et l'approbation des opérateurs en France et continue son expansion en Europe.

MobiWire passe en 2014 de fournisseur de téléphones portables pour les opérateurs en marque blanche à un constructeur à part entière dans le marché du mobile non subventionné dans plusieurs pays d'Europe, avec un nouveau concept « Smart Purchase » avec des smartphones qui offrent une alternative aux marques A qui, selon le constructeur français, offrent trop de fonctionnalités et d'options qui ne sont pas nécessaires et qui ne justifient pas les prix élevés. L'entreprise française joue sa différenciation sur deux axes : d'une part, la crédibilité liée à la qualité de ses produits issue de son héritage Sagem avec une usine et une branche recherche & développement en propre, et l'approbation des opérateurs. D'autre part, la volonté de répondre à l'attente du consommateur en quête de liberté en lui proposant d'acheter seulement ce dont il a besoin.

La responsable marketing et communication, Elizabeth Heib revient sur cet axe : « Le Smart Purchase est la clé de notre différenciation. Nous ne cherchons pas à nous démarquer avec une marque à tout prix, mais de marquer les esprits avec un produit performant, de qualité au bon prix. L'utilisateur est l'expert de son acte d'achat et opte pour l'achat le plus malin. N'achetez plus la marque, achetez le Smartphone ! L'Algérie est un marché où le consommateur recherche une alternative aux produits haut de gamme dans les rayons, sans faire de compromis sur la qualité du produit. C'est pour cela que nous offrons dès le lancement de la marque cinq produits qui répondront à leurs attentes : du simple bar phone d'entrée de gamme, le Taurus, au plus performant Smartphone 4G avec écran HD IPS, le Pegasus, couvrant ainsi tous les segments avec plusieurs centaines de milliers de terminaux.» Il faut dire que le segment que vise MobiWire dispose déjà d'une forte concurrence avec d'autres marque, mais cela n'effraie pas le directeur général de la marque, Bruno Mortreux, présent à Alger pour la cérémonie de lancement, qui explique que sa marque n'est pas une nouvelle marque chinoise low-cost qui veut commencer par la distribution, mais au contraire que MobiWire a déjà fait ses preuves et que son crédo est le juste prix, la juste qualité et la juste performance.

Dans un premier temps MobiWire lancera cinq téléphones mobiles en Algérie, dont trois smartphones : l'Ahiga, le Cygnus mini et le Pegasus. Tous les trois sont compatibles 3G avec double SIM. La marque lancera également deux autres téléphones d'entrée de gamme, le Pector et le Taurus. Pour ce qui est des prix, MobiWire se positionne sur une tranche tarifaire qui sera entre 6 000 à 25 000 DA. La commercialisation se fera via le distributeur MobiOne qui est l'un des plus grands distributeurs sur le marché algérien ; il est également en négociations avec les trois opérateurs mobiles algériens pour d'éventuels partenariats avec la marque française.

Nassim Mecheri

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil portugais pour la paix appelle au respect des droits de l'homme

LE CONSEIL portugais pour la paix et la coopération(CPPC) a appelé l'administration coloniale marocaine au respect des droits de l'homme au Sahara occidental occupé et à la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

Dans un communiqué diffusé à la presse avant-hier, le CPPC dénonce l'aggravation de la situation dans les territoiresoccupés du Sahara occidental, l'incarcération dans les prisons marocaines de plus de50 militants sahraouis victimes de persécution et de jugements illégaux, ainsique la violation des droits fondamentaux de la population sahraouie.

Le CPPC appelle à la solidarité du peuple portugais avec la cause sahraouieconformément aux stipulations de la Constitution portugaise, tout en exprimantsa solidarité avec TakbarHaddi qui observe une grève de la faim depuis plusde 21 jours devant le consulat du Maroc à Las Palmas. Mme Haddi réclame la dépouille de son fils, assassiné dans les territoiresoccupés du Sahara occidental par des colons marocains avec la complicité desautorités marocaines.

Une délégation du CPPC dirigée par la présidente de la direction nationale, da Figueredo, et Carlos Carvalho, membre de la direction nationale, tiendra le9 Juin une réunion avec tous les groupes parlementaires et la commission desaffaires étrangères pour «dénoncer le grave situation dans les territoires du Sahara occidental occupés par le Maroc». 22 militants sahraouis du groupe de GdeimIzik condamnés le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison par un tribunal militaire sont toujours détenus, leur pourvoi en cassation déposé il y a deux ans n'ayant pas eu de suite à ce jour.

Le Front Polisario a maintes fois appelé à élargir le mandat de la mission onusienne au contrôle et à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental. Sous son mandat actuel, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991 entre le Front Polisario et l'occupant marocain.

K. M.

ILS ÉTAIENT À BORD DE DEUX EMBARCATIONS

26 harraga arrêtés au large d'Annaba

LES ÉLÉMENTS des gardes-côtes de la station maritime principale d'Annaba ont réussi à mettre fin à deux autres tentatives d'émigration clandestine durant les dernières 24 heures, apprend-on de sources sécuritaires. Ainsi, une embarcation de fortune en difficulté à quelque 22 miles au nord-ouest de Ras El Hamra et avec à son bord 16 personnes âgées entre 21 et 31 ans a pu être secourue de justesse, avant-hier à 20h, suite à un appel de détresse qu'avait lancé l'un des harraga. Nos sources précisent que la barque qui transportait les candidats à l'émigration avait subi un accident de moteur 20 heures plus tôt. Trois frégates de la Marine nationale et un hélicoptère ont été nécessaires pour sauver les harraga menacés d'une mort certaine. Ces mêmes gardes-côtes sont intervenus pour arraisonner, hier à 1h30 du matin, une deuxième embarcation dans laquelle se trouvaient entassés 10 autres harraga âgés entre 20 et 31 ans, tous originaire d' Annaba. Cette interception a eu lieu à 11 miles au nord est au large de Ras El Hamra. Les occupants des deux embarcations ont été soumis à des visites médicales de routine avant d'être présentés, hier en début d'après-midi, au procureur de la République d'Annaba, Cette énième opération porte à 120, depuis janvier dernier, le nombre de jeunes décidés à joindre au prix de leur vie le continent européen via les côtes italiennes.

N. C.

20 ANS SANS TITRES DE PROPRIÉTÉ À EL-KSEUR

Des habitants assiègent la daïra

LES BÉNÉFICIAIRES de lot de terrain du lotissement «Akhal Aberkane» de la municipalité d'El-Kseur ont, à nouveau, fait parler d'eux hier. Ils ont fermé le siège de la daïra pour réclamer la fin de leur calvaire. Ils sont 215 bénéficiaires de lots de terrain en 1994 ; ils possèdent des décisions et des reçus de paiement mais les lots de terrain ne leur ont jamais été attribués. Et pour cause, le lotissement est occupé par la SODISMAC (Société de distribution de matériaux de construction) qui a loué des locaux auprès de la CASAP qu'ont dit dissoute depuis plus de 13 ans. SODISMAC a fermé ses portes depuis la deuxième semaine du mois dernier car l'affaire a été portée devant la justice par l'APC et elle est actuellement au niveau du conseil d'Etat qui n'a pas encore tranché.

N. B.